

Présentation du Budget Primitif 2013 du TCO

Comme les exercices précédents, l'année 2013 s'inscrit dans un contexte économique et financier toujours contraint :

- > ralentissement de la croissance, voire quasi récession,
- > chômage en augmentation,
- > instabilité financière et raréfaction des liquidités,
- > gel des dotations de l'Etat aux collectivités,

Soit autant d'éléments venant perturber la mise en œuvre de nos politiques publiques.

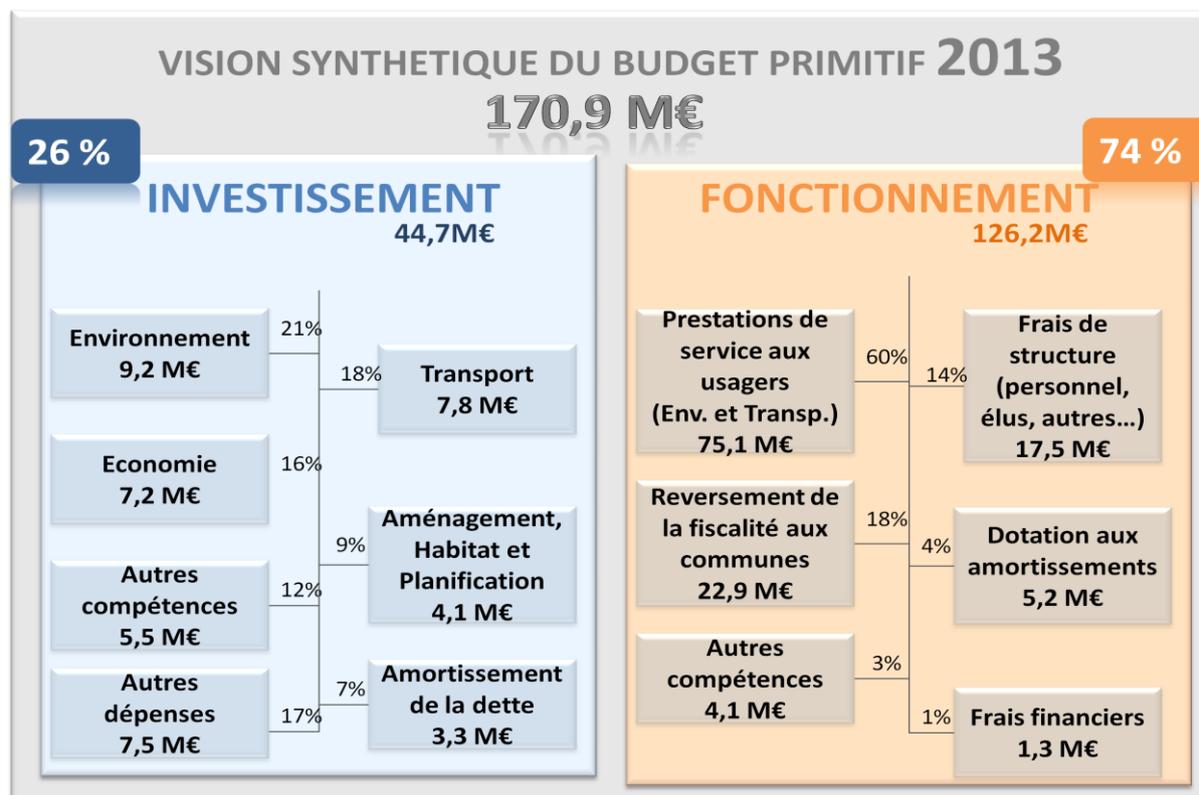
Les axes de développement du TCO pour l'exercice 2013 s'articuleront autour des thématiques suivantes :

- sur le volet environnemental, **engagement ferme du TCO de mener à bien une politique volontariste de réduction des déchets** (voir séminaires organisés en 2012), et problématique départementale ou micro régionale du traitement des déchets ménagers (syndicat mixte...),
- sur le volet déplacement, le TCO souhaite s'engager dans une **démarche ambitieuse de développement de l'offre de transports urbains et scolaires** ; action qui passera par la définition d'un schéma directeur de développement des transports collectifs (feuille de route 2013-2020),
- volonté du TCO d'avoir une **approche territoriale des politiques publiques afin d'optimiser les financements européens** dans le cadre du prochain programme opérationnel 2014-2020,
- volonté du TCO d'inscrire son action dans une **stratégie de développement durable** avec les projets développés dans l' « Eco cité, ville de demain »,
- mise en œuvre et poursuite des opérations d'investissement inscrites à notre « programme pluriannuel des investissements » (PPI) qui s'achèvera en 2015.

Globalement, le budget primitif 2013 s'élève à 170,9 M €, soit + 8% par rapport au budget primitif 2012, équilibré en recettes et dépenses et se répartit comme suit :

- **Budget de fonctionnement : 126, 2 M €** (BP 2012 : 120 M €, soit + 5% par rapport à 2012)
- **Budget d'investissement : 44,7 M €** (BP 2012 : 38 M €, soit + 20% par rapport à 2012)

L'ENVIRONNEMENT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2013



I. LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET 2013

A. FISCALITE

1) Fiscalité « entreprise »

Suite aux réformes engagées précédemment, cette recette est de moins en moins dynamique :

FISCALITE	2011	2012	2013
CFE	13 576 390	14 075 544	14 530 000
CVAE	6 666 719	6 881 129	6 900 000
IFER	1 027 977	1 027 977	1 070 000
TA FNB	137 271	137 022	140 000
TASCOM	1 199 491	1 199 491	1 260 000
Reversement FNGIR	8 265 522	8 472 478	8 500 000
TOTAL	30 873 370	31 793 641	32 400 000

**Produit attendu
de la « Fiscalité entreprise » : 32,4 M€**

La Cotisation Foncière Economique (CFE): le TCO escompte une évolution comprise entre 3 à 4% du produit global émanant principalement de l'évolution de la base. Le conseil sera appelé à se prononcer sur ce sujet au moment du vote du taux de la Cotisation Foncière Economique en mars 2013. Taux 2012 : 24,26% : produit attendu : 14,5 M€

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE): pas d'éléments relatifs à l'évolution de la base imposable, d'où un produit conforme à 2012, soit 6,9 M€

Les autres recettes du panier fiscal (Foncier non bâti, IFER, TASCOM, FNGIR): maintien des montants perçus en 2012 : 10,9 M€

2) Fiscalité « ménages » : la taxe d'habitation

A noter le dynamisme de la base de la Taxe d'Habitation qui nous apportera un produit supplémentaire de + 6% par rapport à 2012. Le TCO s'est engagé à ne pas actionner ce levier afin de laisser des marges de manœuvre à ses communes membres.

Produit attendu : 9,8 M€

-BENCHMARKING-

	Taux 2011			Taux 2012			Taux 2013 à titre indicatif		
	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE
CIVIS	6,90	1,77	28,03	6,90	1,77	28,03	6,82	1,43	24,26
CIREST	6,84	1,79	27,60	6,84	1,79	27,60			
TCO	6,82	1,43	24,19	6,82	1,43	24,26			
CINOR	6,72	1,29	23,17	6,72	1,29	23,17			
CASUD	6,70	1,75	22,76	6,70	1,75	22,76			

3) La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

- TAUX DE TEOM: POSITIONNEMENT DU TCO -

	2011	2012	2013
(a)Taux moyen du TCO	14,60%	14,80%	15%
- CIVIS	17,06%	17,06%	17,06%
- CIREST	16%	16%	16%
- CASUD	15,61%	15,61%	?
- CINOR	14,65%	14,80%	14,80%

(a) produit global collecté/bases imposables globales

Produit attendu de la TEOM: 24,1 M€

Comme pour la CFE, l'année 2013 verra un taux unique de TEOM sur l'ensemble du TCO, soit 15%.

Les variations de taux par commune seraient comprises entre 0,7% à 3,4% maximum. Le conseil sera également appelé à se prononcer lors du vote des taux en mars 2013.

Cette recette essentielle du volet environnemental couvre à peine 60% du service. Avec la politique de réduction des déchets, le taux de couverture devrait s'améliorer.

4) Le Versement Transport (VT)

Depuis le 1^{er} mars 2012, le taux de VT a été porté à 2% sur l'ensemble du territoire, d'où un produit plus dynamique qu'antérieurement (taux VT depuis 2005 = 1,8%, soit +11% d'évolution).

	2011	2012	2013
Versement transport	17 261 317	18 800 000	20 100 000
Taux de couverture	75%	73%	72%

Produit attendu du VT: 20,1 M€

B. DOTATIONS DE L'ETAT

1) La dotation d'intercommunalité

Afin d'atteindre ses **objectifs de réduction de l'endettement et du déficit publics** (et de ramener les comptes publics à l'équilibre structurel à moyen terme), le **gouvernement** entend que les **collectivités territoriales participent à l'effort de redressement**.

Cette recette devrait donc peu évoluer compte tenu du gel de cette dotation déjà annoncé en 2010 (2013 = 3^e année consécutive de gel).

2) Les dotations de l'Etat venant compenser la suppression de la taxe professionnelle

Encore des incertitudes sur l'évolution de ces dotations. Aussi, les montants encaissés en 2012 sont reconduits.

C. LES AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1) FIRT

L'activité économique étant morose, on escompte une dotation FIRT (carburants) quasi stable par rapport à 2012, soit 1,7 M€.

2) PARTICIPATION DU DEPARTEMENT AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

La non reconduction de cette recette pénalise fortement le TCO dans la mise en œuvre de sa politique de déplacement (enjeu : 700 000 €/an). Par conséquent, il faudra s'attacher dans le futur à maintenir cette recette, dans le cadre si possible d'une convention pluriannuelle.

3) RECETTE LIEE A LA COLLECTE SELECTIVE

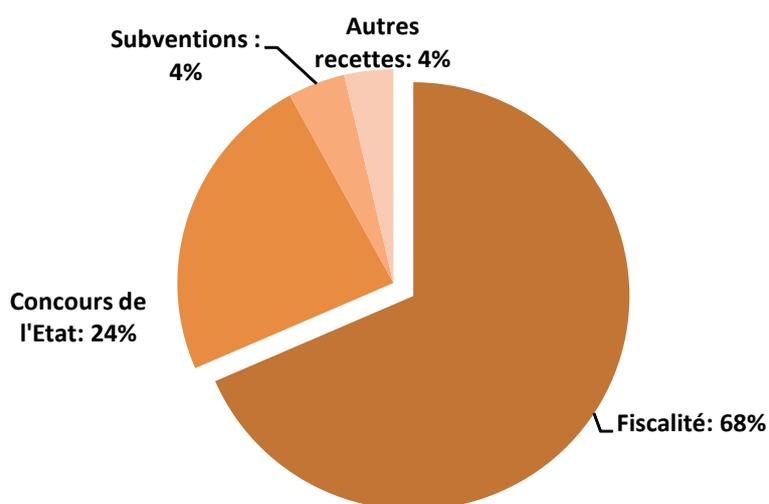
Le TCO bénéficie d'un accompagnement Eco Emballages pour la collecte sélective. Compte tenu du nouveau barème entré en application depuis 2011, la recette prévisionnelle serait de 1,4 M€ (+ 900 k € par rapport à l'ancien barème).

EN SYNTHÈSE,

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2011 A 2013

	2011	2012	2013	Evolut° 13/12	Evolution en M€
Fiscalité entreprise	40 830 422	41 328 331	42 220 000	2%	891 669
Concours financiers de l' Etat (DGF, compensation TP,DGD)	29 402 666	30 076 246	29 730 000	-1%	-346 246
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	21 233 455	22 231 503	24 100 000	8%	1 868 497
Versement transport	17 261 317	18 800 000	20 100 000	7%	1 300 000
Participations des usagers	2 875 756	3 169 063	3 920 000	24%	750 937
Subventions et participations	4 514 045	3 617 541	4 630 000	28%	1 012 459
Autres recettes	1 711 195	1 846 632	0		
Mouvement d'ordre	1 029 000	1 200 000	1 500 000		
TOTAL	118 857 856	122 269 315	126 200 000	+3%	3 930 685

Répartition des recettes de fonctionnement en 2013



II. LES PRINCIPALES DEPENSES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013

Compte tenu de la rigidité de nos recettes de fonctionnement, la maîtrise de nos charges de fonctionnement s'avère aujourd'hui impérative car elle conditionne le développement de toute nouvelle compétence et nous donnera les moyens de réaliser nos ambitions.

A. LES DEPENSES RELATIVES AUX CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE AUX USAGERS

Poids des 2 majors (environnement et transport) dans le budget de fonctionnement du TCO : près de 79 % (hors reversement de fiscalité).



Environnement & cadre de vie :

- ➔ Orientation : **réduire les dépenses** en proposant une diminution à la source du volume des déchets et en incitant aux apports volontaires par la formalisation d'un plan d'action volontariste sur les 3 à 4 ans.
- ➔ **Objectif** : réduire parallèlement les coûts correspondants et affecter les économies réalisées au développement de nouvelles compétences



Transports & déplacement :

- ➔ Orientation : **améliorer les modes alternatifs à la voiture**, d'où le **développement de l'offre de service dans les années futures.**
- ➔ **Objectif** : mettre en œuvre un plan triennal de restructuration du réseau financé à +/- long terme par les économies générées par la réduction des fréquences de collecte

B. LES REVERSEMENTS DE FISCALITE AUX COMMUNES MEMBRES

L'attribution de compensation à verser aux communes reste stable par rapport à 2012, soit 19,9 M€.

Concernant la Dotation de Solidarité Communautaire, il était prévu de pérenniser une enveloppe de 4,6 M€. Compte tenu des contraintes pesant sur nos marges de manœuvre, le dispositif sera maintenu à hauteur de 3 M€.

C. LES CHARGES DE PERSONNEL

Enveloppe prévisionnelle de 12,290 k € (rappel 2012 : 11,2 M €, soit +10%) correspondant :

- au glissement vieillesse technicité (GVT) de 2% : 224 k€
- à l'impact des recrutements 2012 : 511 k€
- à une provision pour nouveaux recrutements : 265 k€
- à la prise en charge des frais mutuelle pour le personnel : 90 k€

**Ratio dépenses de personnel/Dépenses Réelles de
Fonctionnement**

	2011	2012	2013
* CIVIS	20%	20%	20%
* CINOR	15%	16%	16%
* CIREST	9%	10%	10%
* TCO	9%	9%	10%

D. LES SUBVENTIONS A VERSER AUX ASSOCIATIONS

Le TCO maintient sa politique volontariste de soutien au secteur associatif couvrant les différents domaines de compétences du TCO.

Il est proposé de maintenir les enveloppes attribuées en 2012, avec une évolution de +2%.

- ENVELOPPE 2013 RELATIVE AUX SUBVENTIONS A VERSER AUX ASSOCIATIONS -

	2011	2012	2013
Aménagement	84 580	153 000	156 000
Economie	173 381	180 000	185 000
Emploi et insertion	424 563	160 000	165 000
Culture*	951 265	1 041 000	1 045 000
Sport	23 800	95 000	100 000
Coopération décentralisée		50 000	51 000
INTA			65 000
TCOS	184 402	160 000	165 000
SOUS TOTAL	1 841 991	1 839 000	1 932 000
Tourisme	373 741	334 316	343 000
Environnement*	421 825	321 000	233 000
Transports publics urbains	67 895	48 000	49 000
TOTAL	2 705 452	2 542 316	2 557 000

(*) Pour la culture, 500k€ seront versées sous forme de prestations de service.

E. LES AUTRES DEPENSES

▲ Emergence de dépenses nouvelles :

➔ Gestion des équipements livrés en 2012

- entretien de la voirie (ZAC portail, rue Saint Louis) : 60 000 €

- aménagements touristiques : camping définitif (560 000 €), aménagement du sud Saint Leu (30 000€)

➔ Nouvelles locations de locaux pour 2013 : 130 000 € (déménagement de tous les services à compter de mi 2013)

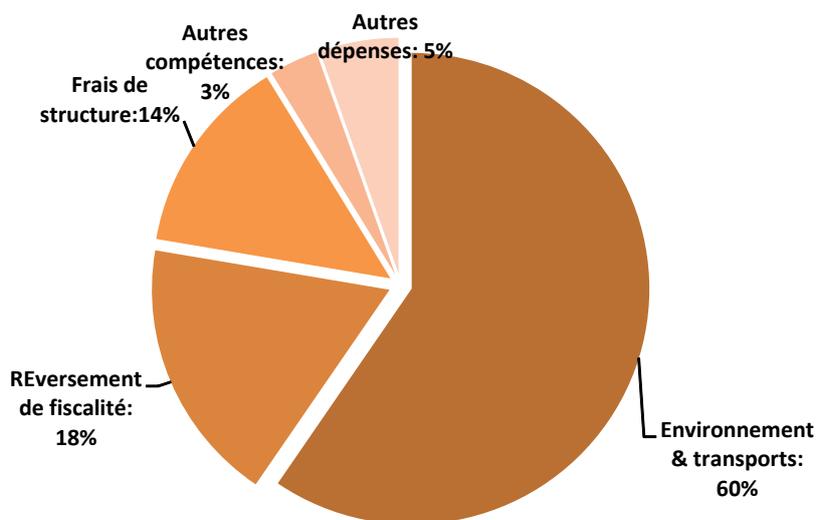
▲ Annuité de la dette 1,3 M€ : à noter la progression des frais financiers compte tenu des emprunts mobilisés en 2012 pour financer nos opérations d'investissement (12M€).

EN SYNTHÈSE,

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2011 à 2013

	2011	2012	2013	Variation %	Variation en M€
Pres° de services aux usagers dont:	69 545 856	73 049 316	77 891 000	7%	4 841 684
* environnement	36 376 533	38 400 000	39 700 000	3%	1 300 000
* transports	31 216 917	33 375 000	35 426 000	6%	2 051 000
* Insertion	1 217 698	940 000	1 310 000	39%	370 000
* Tourisme	734 707	334 316	895 000	168%	560 684
* Réseau d'enseignement artistique			500 000		500 000
* Voiries intercommunales			60 000		60 000
Revt de fiscalité aux communes	23 983 495	24 500 456	22 905 000	-7%	
* attribution de compensation	19 383 495	19 900 456	19 905 000		
* dotation de solidarité communautaire	4 600 000	4 600 000	3 000 000		
Frais de structure dont :	13 723 071	15 850 000	17 172 000	8%	1 322 000
* Frais de personnel	9 770 125	11 200 000	12 290 000	10%	1 090 000
* Elus	944 568	950 000	960 000	0%	10 000
* Autres dépenses	3 008 378	3 700 000	3 922 000	6%	222 000
Frais financiers	596 000	995 000	1 310 000	32%	315 000
Sub.aux organismes de droit privé	1 841 991	1 839 000	1 432 000		
Frais d'études et honoraires	222 316	288 000	290 000		
Charges exceptionnelles		1 839 500			
Dotations aux provisions	1 100 000				
Dotation aux amortissements	3 859 656	4 631 000	5 200 000		
TOTAL	114 872 385	122 992 272	126 200 000	3%	3 207 728

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2013



III. LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS DE NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

*En matière d'investissement, la feuille de route de notre action jusqu'en 2015 est tracée dans le cadre d'un document de programmation, le « Plan Pluriannuel des Investissements » 2009-2015.

Par conséquent, l'exercice 2013 s'inscrit dans la séquence de réalisation annuelle des opérations engagées précédemment.

A fin 2012,

Taux de réalisation prévisionnel du PPI = 80 M€,

soit 40% (sur une base de 200 M €)

Projection à fin 2013 : 115 M€

Soit près de 60 % de réalisation



LES LIVRAISONS PREVUES POUR 2013

- réhabilitation des bâtiments du Four à chaux Méralikan
- réhabilitation des annexes de Trois-Bassins en centre artistique
- construction de plate-formes de broyage des déchets verts à Saint-Leu



NOS DEMARRAGES DE TRAVAUX EN 2013

- Centre animalier
- Complexe sportif de Dos d'Ane
- Viabilisation de la 1^e tranche du Parc d'activités de Cambaie
- Plate-formes de broyage des déchets verts à Cambaie
- Déchèterie à La Chaloupe Saint-Leu
- Réhabilitation et extension de la station de transit au Port
- Réhabilitation et extension des bureaux du siège du TCO
- Ordre de service travaux Ecole d'enseignement artistique de Plateau Caillou

Le volume prévisionnel d'emprunt pour les années futures étant important et compte tenu de la raréfaction des crédits depuis 2 ans déjà, le TCO a souhaité sécuriser au mieux le financement du PPI grâce à la signature d'une **convention pluriannuelle avec l'AFD pour la période 2011-2015**.

L'intérêt de cette convention de partenariat est double : elle nous garantit tous les ans 60% de notre besoin d'emprunt dans des conditions plus favorables que les marchés financiers.

Notre endettement est à ce jour compatible avec nos marges de manœuvre. Cependant, on note un rapprochement de notre endettement par rapport à la moyenne nationale :

	2010	2011	2012	projection 2015
encours de dette au 31/12	19 M€	27,6 M€	48,2 M€	86 M€
encours/habitant	92 €/hab	130 €/hab	227 €/hab	395 €/hab
Moyenne nationale encours/hab (source DGCL)	325 €/hab	340 €/hab		
encours/hab de la CINOR	327 €/hab	291 €/hab	318 €/hab	

La progression de l'encours à l'habitant à horizon 2015 sera suivie par une évolution équivalente de nos dépenses d'investissement



TCO - BUDGET D'INVESTISSEMENT 2013

	montant TTC	Direction des investissements	Direction de projet
ENVIRONNEMENT	9 240 000	4 440 000	4 800 000
Réalisation de 8 nouvelles déchèteries	890 000	890 000	
Extension & optimisation de la plate forme de compostage de Sleu	1 600 000	1 600 000	
Plate forme de compostage à Cambaie	1 450 000	1 450 000	
Réhabilitation des décharges Cocatre, Cambaie, PF du Port et ICPE	540 000		540 000
Fourrière automobile	100 000		100 000
Plate forme de transit du Port	200 000	200 000	
Fourrière animale	300 000	300 000	
Acquisition de matériels de collecte	2 000 000		2 000 000
Acquisition de matériels divers	1 300 000		1 300 000
Etudes prospectives	820 000		820 000
Subventions d'équipements à verser	40 000		40 000
TRANSPORTS ET VOIRIE	7 790 000	1 600 000	6 190 000
Arrêts bus	400 000	400 000	
Création d'itinéraires privilégiés	1 200 000	1 200 000	
Etudes prospectives	690 000		690 000
Acquisition d'un système de vidéo protection	500 000		500 000
Acquisition de bus	3 000 000		3 000 000
Carte de vie quotidienne	500 000		500 000
Contrats d'aide PDU	1 500 000		1 500 000
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE PLANIFICATION	4 150 000	400 000	3 750 000
Planification stratégique	210 000		210 000
Planification sectorielle	460 000		460 000
Planification thématique	105 000		105 000
Etudes prospectives	260 000	50 000	210 000
fonds de concours aménagement	250 000		250 000
Régime d'aides PLH, ANRU le Port et EPFR	2 500 000		2 500 000
SIG	15 000		15 000
Campagne piézométrique	350 000	350 000	
CULTURE	2 140 000	1 944 000	196 000
Création d'un bâtiment à Plateau Caillou	140 000	140 000	
Réhabilitation des annexes maison de Trois Bassins	737 000		
<i>Travaux</i>	574 000	574 000	
<i>Equipements</i>	163 000		163 000
Etude de faisabilité sur la "grande maison"	33 000		33 000
Création d'un zénith	1 230 000	1 230 000	
TOURISME	2 360 000	1 950 000	410 000
Aménagement du littoral sud de Saint Leu (Four à chaux)	965 000	965 000	
Signalisation touristique	185 000	185 000	
Camping	465 000	465 000	
Sentier littoral en forêt domaniale de Saint Paul	330 000		330 000
Aménagements touristiques des hauts (grande ravine)	30 000		30 000
Complexe sportif et de loisir de dos d'âne	335 000	335 000	
Transfert des ports de plaisance	50 000		50 000
ECONOMIE	7 240 000	140 000	7 100 000
Etude sur la zone de Cambaie Henri Cornu (60 ha)	390 000	140 000	250 000
Eco Parc - Rive portoïse de la rivière des galets (17ha)	4 680 000		4 680 000
Saline (4ha), extension de Montvert (2 ha) et Guillaume (6 ha)	1 630 000		1 630 000
village artisanal des Mascareignes(1,6 ha)	450 000		450 000
Projet décharge classe 3 anciennes carrières Henri Cornu	50 000		50 000
Structuration et développement des activités de recyclage	40 000		40 000

	montant TTC	Direction des investissements	Direction de projet
ECO CITE	700 000	-	700 000
Concours	400 000		400 000
AMO « stratégie foncière, opérationnelle et financière »	50 000		50 000
Mandat état du foncier de la ZAD et saisie des domaines	50 000		50 000
Mission d'urbaniste	200 000		200 000
INFORMATIQUE	610 000		610 000
Mise en œuvre du schéma directeur informatique	530 000		530 000
Déménagement du siège social	80 000		80 000
PATRIMOINE	5 370 000	5 170 000	200 000
Renouvellement du parc automobile	200 000		200 000
Travaux VRD	1 700 000	1 700 000	
Rénovation et extension siège	435 000	435 000	
Travaux divers sur le patrimoine du TCO	1 895 000	1 895 000	
Construction & acquisition de modulaires	1 100 000	1 100 000	
Autres	795 000	795 000	
Foncier	1 140 000	1 140 000	
AUTRES	300 000	-	300 000
Aménagement de sites d'escalade	50 000		50 000
Etude de programmation urbaine pour la ZALM de Trois Bassins	50 000		50 000
SEM	200 000		200 000
TOTAL DEPENSES REELES D'INVESTISSEMENT	39 900 000	15 644 000	24 256 000
Remboursement du capital de la dette	3 300 000		
Mouvement d'ordre	1 500 000		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	44 700 000		

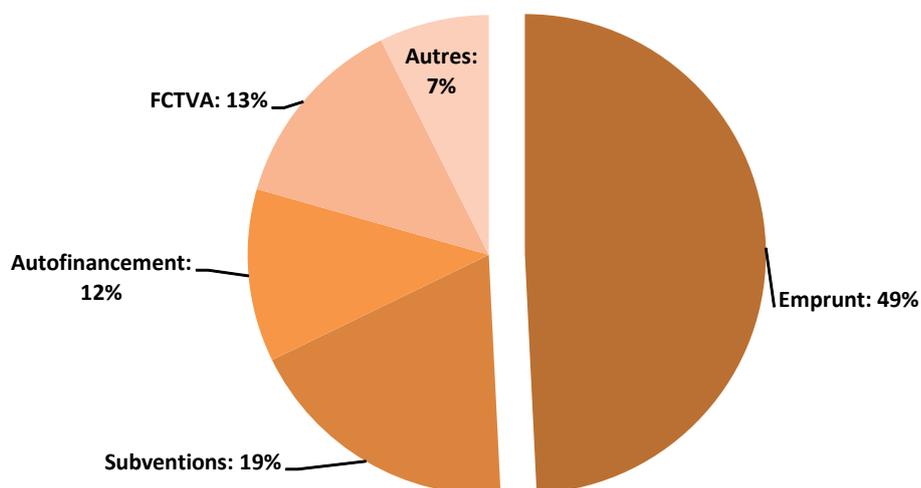
EN SYNTHÈSE,

ÉVOLUTION DES RECETTES D' INVESTISSEMENT DE 2011 à 2013

Recettes d'investissement*	2011	2012	2013
Emprunts	10 000 000	22 600 000	22 000 000
Subventions et participations	3 800 000	2 531 000	8 300 000
Autofinancement	18 225 721	2 684 000	5 200 000
Dotations et fonds propres (FCTVA)	3 423 000	2 200 000	5 900 000
Rembt avance de trésorerie/compte immo			3 300 000
Autres	738 538		
TOTAL	36 187 259	30 015 000	44 700 000

* recettes hors gestion active de dette

Répartition des recettes d'investissement en 2013



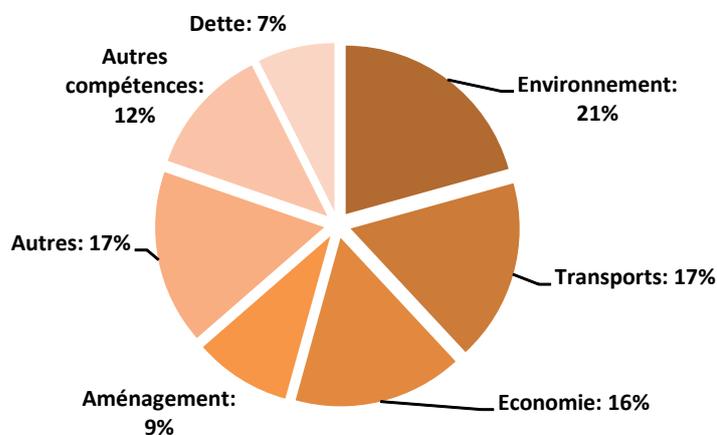
EN SYNTHÈSE,

EVOLUTION DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT DE 2011 à 2013

Dépenses d' investissement*	2011	2012	2013
Tourisme	795 116	6 162 000	2 360 000
Transports et voiries	8 788 783	2 940 000	7 790 000
Aménagement, habitat & planification	4 389 831	4 919 000	4 150 000
Environnement & cadre de vie	12 432 824	5 525 000	9 240 000
Economie	3 556 126	4 980 000	7 240 000
Patrimoine	173 950	465 000	5 370 000
Culture	35 130	1 655 000	2 140 000
Informatique	259 684	275 000	610 000
Autres compétences (sport, ZALM et CHU)		123 000	100 000
Eco cité			700 000
Prises de participation au capital des SEM	3 065 746		200 000
dépenses réelles	33 497 190	27 044 000	39 900 000
Amortissement de la dette	1 257 837	1 894 000	3 300 000
Autres dépenses	1 432 232	1 200 000	1 500 000
TOTAL	36 187 259	30 015 000	44 700 000

* recettes hors gestion active de dette

Répartition des dépenses d'investissement en 2013



TCO - BP 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP	DEPENSES	Opérations réelles	Opérations d'Ordre	TOTAL
011	Charges à caractère general	81 328 000		81 328 000
012	Charges de personnel & assim.	12 290 000		12 290 000
014	Atténuations de produits	23 055 000		23 055 000
65*	Autres Ch. De gestion courante	3 017 000		3 017 000
66	Charges financières	1 310 000		1 310 000
67	Charges exceptionnelles			0
68	Dot. Aux Amort. et Prov.		5 200 000	5 200 000
Total dépenses de fonctionnement		121 000 000	5 200 000	126 200 000

CHAP	RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'Ordre	TOTAL
013	Atténuation de charges	180 000		180 000
70	Prod. Serv. Dom. Ventes Div.	5 000		5 000
73	Impôts et taxes	88 120 000		88 120 000
74	Dotations et participations	32 480 000		32 480 000
75	Autres Prod. De Gest. Courante	3 915 000		3 915 000
77	Produits exceptionnels		1 500 000	1 500 000
Total recettes de fonctionnement		124 700 000	1 500 000	126 200 000

* article 6574: le Conseil sera appelé à délibérer sur l'octroi individuel des subventions.

SECTION D' INVESTISSEMENT

CHAP	DEPENSES	Opérations réelles	Opérations d'Ordre	TOTAL
13	Subventions d'investissement		1 500 000	1 500 000
16	Remboursement d'emprunts	3 300 000		3 300 000
20	Immobilisations incorporelles	4 650 000		4 650 000
204	Subventions d'équipement versées	4 620 000		4 620 000
21	Immobilisations corporelles	15 030 000		15 030 000
23	Immobilisations en cours	15 400 000		15 400 000
26	Participations & créances rattachées	200 000		200 000
Total dépenses d'investissement		43 200 000	1 500 000	44 700 000

CHAP	RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'Ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers	5 900 000		5 900 000
13	Subventions d'investissement	8 300 000		8 300 000
16	Emprunts et dettes (Sf. 16882 ICNE)	22 000 000		22 000 000
27	Autres immobilisations financières			0
27	Autres immobilisations financières	3 300 000		3 300 000
28	Amortissements des Immobilisations	0	5 200 000	5 200 000
Total recettes d'investissement		39 500 000	5 200 000	44 700 000

Le budget primitif 2013 du TCO a été présenté en commission finances et affaires générales du 28/11/2012 et en CCP du 29/11/2012.

Par conséquent, il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir :

- **VOTER** le budget primitif 2013 du TCO ;

- **AUTORISER** le Président ou son représentant à exécuter les dépenses et recettes nouvelles inscrites aux différents chapitres du Budget Primitif 2013 du TCO.

LES ENVELOPPES 2013 PAR PÔLE

Le Pôle SPIP

Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine

Le Pôle Développement Territorial

La Délégation Eco Cité

Le Pôle Ressources

La Direction Générale des Services

LES ENVELOPPES 2013 PAR PÔLE

Le Pôle SPIP

Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine

Le Pôle Développement Territorial

La Délégation Eco Cité

Le Pôle Ressources

La Direction Générale des Services

« Des services publics intercommunaux et des investissements tournés vers les usagers, en faveur de leurs déplacements et leur cadre de vie. »

Le pôle des Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine produit les services publics intercommunaux dans les domaines des transports en commun, de l'environnement, et des technologies de l'information et de la communication. Il investit également sur le territoire à travers la construction d'équipements à destination des usagers.

Le pôle SPIP œuvre ainsi au service de 4 finalités politiques majeures du TCO :

- **Développer les conditions d'une mobilité pour tous en matière de transport**



La Direction des Transports, des Déplacements et de la Voirie

- **Promouvoir un service public des déchets raisonné dans le domaine de l'environnement, et contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire**



La Direction de l'Environnement

- **Développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'utilisateur**



La Direction des Investissement et du Patrimoine

- **Donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communication électronique**



La cellule Technologies de l'information et de la communication

La traduction opérationnelle de ces finalités politiques, **pour une enveloppe prévisionnelle de 76,5 M€ en fonctionnement et environ 26,6 M€ en investissement**, est exposée ci-après :

**DEVELOPPER LES CONDITIONS D'UNE
MOBILITE POUR TOUS EN MATIERE DE
TRANSPORT**

Cette finalité politique, mise en œuvre par la Direction des Transports, des Déplacements et de la Voirie **pour un montant global d'environ 35 M€ en fonctionnement et 7,7 M€ en investissement**, s'appuie sur deux axes stratégiques :

- Développer le recours aux transports collectifs : il s'agit ici du cœur de la compétence Transport du TCO, avec notamment le développement du réseau urbain kar'ouest et l'aménagement des Itinéraires privilégiés.
- Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture : à travers son Plan de déplacements urbains, le TCO doit également concourir à un plus fort usage des modes alternatifs (le vélo, la marche à pieds, le covoiturage, le pédibus, ...), pour in fine permettre aux usagers le choix d'un autre mode de transport que la voiture particulière.

Ces axes stratégiques répondent aux objectifs législatifs (Loi d'orientation sur les transports intérieurs, Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie). Mais ils sont aussi l'expression d'une politique ambitieuse de la collectivité, déclinée à travers son Plan de déplacements urbains (2007) ou plus récemment à l'occasion du séminaire déplacements :

- Renforcer, progressivement mais significativement, l'offre de transports publics,
- Infléchir la politique en faveur des modes alternatifs en cultivant un "réflexe déplacement" et en incitant au changement de comportements en matière de déplacements.
- Appliquer, là où c'est nécessaire, des mesures plus contraignantes pour la voiture, en vue d'un rééquilibrage des modes de déplacement dans un esprit de développement durable et de préservation de l'environnement.

Développer le recours aux transports collectifs

Avec plus de 10 millions de kilomètres produits chaque année, plus de 130 bus kar'ouest et 200 cars scolaires, 1 650 arrêts de bus, près de 4 millions de voyages et 17 000 élèves transportés, l'activité transports publics (réseau kar'ouest et transports scolaires) appelle un effort financier considérable de la collectivité.

Pourtant, ces transports publics sont encore trop peu attractifs ; le réseau kar'ouest peine à séduire de nouveaux usagers. Pour viser un report modal significatif de la voiture vers le transport collectif, d'importants efforts seront à entreprendre par la collectivité.

L'année 2013 verra ainsi se développer de nombreux axes d'amélioration de ces services publics de transport : renforcement des fréquences, acquisition de bus neufs, système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs, mise en accessibilité du réseau et nouveau service de Transport de personnes à mobilité réduite, optimisation du réseau de transport scolaire, intermodalité, ...

En termes d'investissement, ce sont les Itinéraires privilégiés (transports en commun en site propre) qui concentreront les efforts de la direction des Transports et de la direction des Investissements et du Patrimoine. Le TCO souhaitant densifier et accélérer la programmation de ces infrastructures, l'année 2013 sera intense avec notamment le lancement d'une nouvelle maîtrise d'œuvre.

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **5 projets pour un montant global de 35 M€ en fonctionnement et 7,7 M€ en investissement** :

- Développer le service de transports collectifs urbains
- Développer le service de transports scolaires
- Prioriser la circulation des transports collectifs
- Développer l'intermodalité entre les réseaux de l'île
- Permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer

Ils sont exposés ci-après.



Axe stratégique
Détailé

Développer le service de transports collectifs urbains

Etat des lieux /
diagnostic

Le réseau kar'ouest bénéficie d'une bonne couverture territoriale, mais souffre d'un niveau de service globalement peu attractif.

Avec des temps de parcours soumis aux embouteillages, des fréquences insuffisantes, une image marketing à valoriser et des lignes équipées de véhicules souvent trop petits, le réseau n'accueille principalement que des usagers captifs. Ainsi, la part modale des transports publics ne dépasse pas 13 % (source : PDU 2007).

Perspectives

Le développement du réseau kar'ouest, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, est un objectif partagé par tous. Le TCO, à travers notamment son Plan de déplacements urbains (à réviser en 2013), s'est engagé vers des augmentations substantielles de l'offre de transport. Ces nécessaires améliorations, coûteuses pour la collectivité, seront progressives... mais inéluctables.

Pour l'horizon 2020 est fixé l'objectif de part modale des transports collectifs augmentée de 4 points sur l'ensemble des déplacements tous modes.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Structurer le réseau
kar'ouest

Une nouvelle étape de restructuration du réseau est envisagée en 2013 : nouvelles lignes structurantes et expérimentation de transport à la demande sont ainsi envisagées.

Renforcer le niveau de
service

Afin de renforcer et moderniser le parc de véhicules, le TCO procèdera à l'acquisition de nouveaux véhicules, dont des véhicules hybrides et des véhicules entièrement électriques. Un audit global "parc et maintenance" sera réalisé en vue d'améliorer l'exploitation du réseau.

Aménager les pôles
d'échanges et les points
d'arrêts

Le TCO poursuivra l'aménagement des 1 650 arrêts de bus de son territoire pour améliorer le confort des usagers. Le TCO travaillera également sur l'équipement de la gare routière de Saint-Paul en vidéosurveillance. Les études pré-opérationnelles pour le pôle d'échange de la place Aimé Césaire au Port seront lancées, ainsi que les premières études pour des mini-gares routières.

Développer les services
et l'information aux
usagers

Le SAE-IV (système d'aide à l'exploitation et à l'information des usagers) sera rendu totalement opérationnel en 2013, avec pour objectifs une plus grande ponctualité des bus et une information en temps réel des usagers. L'animation des pôles d'échanges du Port et de Saint-Paul sera renforcée avec l'accueil de nouveaux commerçants.

Améliorer l'image du
réseau

Le réseau kar'ouest participera à plusieurs événementiels d'envergure intercommunale (stands, navettes, ...). Le TCO sera également amené à travailler l'accessibilité du réseau sous l'angle de la tarification : des principes de tarifications solidaires seront ainsi étudiés et le cas échéant mis en œuvre, dont en particulier une tarification pour les personnes en situation de handicap.

Suivre l'activité kar'ouest

Des études de programmation de la rénovation du dépôt de La Possession (ICPE) seront lancées en 2013. Est également incluse ici la connaissance des besoins actuels et futurs, notamment à travers une Enquête Ménages Déplacements citée et chiffrée plus loin.

Axe stratégique
Détailé

Développer le service de transports scolaires

Etat des lieux /
diagnostic

Un réseau coûteux pour le TCO, de l'ordre de 15 M€ chaque année, mais un service perfectible. On pense notamment aux circuits des cars scolaires et leurs horaires, aux contraintes de correspondances pour certains élèves. In fine, les temps de trajet entre le domicile et l'école sont souvent trop élevés. Ainsi, 3 élèves sur 10 ont un trajet supérieur à 30 minutes ; plus de 2 sur 10 ont une correspondance sur leur trajet.

Perspectives

Un service plus performant, optimisé, avec des horaires et des temps de parcours améliorés.

Au-delà, les aspects qualitatifs du transport scolaire devront aussi être améliorés : rationalisation des critères d'accès, promotion "marketing" de ce service public, ...

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Suivre l'activité
transport scolaire

Le TCO continuera en 2013 de contrôler les prestations pour améliorer le service rendu.

Optimiser les
transports scolaires

Par le biais des renouvellements des marchés de transports scolaires, la rentrée scolaire 2013/2014 sera l'occasion de mettre en œuvre les préconisations de l'étude d'optimisation des transports scolaires réalisée en 2012. En particulier, une refonte optimisée des circuits scolaires sera réalisée sur quelques secteurs pilotes, en vue de tester les modalités d'une refonte globale des circuits.

Améliorer l'accès au
service de transport

Le projet de billettique pour les transports scolaires aboutira en 2013 avec l'équipement en matériel de billettique et la plateforme de gestion.

Axe stratégique
Détailé

Prioriser la circulation des transports collectifs

Etat des lieux /
diagnostic

Les lignes kar'ouest, prises dans les bouchons, offrent des temps de trajet peu attractifs.

Or, un report modal significatif de la voiture vers le transport public ne sera réaliste qu'à partir du moment où des aménagements de sites propres permettront aux bus de devenir concurrentiels à la voiture en termes de temps de parcours.

Perspectives

« Sortir les bus des bouchons » : cet objectif, traduit dans l'Ouest, de La Possession à Saint-Leu, sous l'appellation « itinéraires privilégiés », se décline en plusieurs opérations de TCSP (transports collectifs en site propre), dont en premier lieu les deux itinéraires privilégiés dessinés en 2005 (Le Port/La Possession et La Plaine/Savanna/Saint-Paul), dont certaines sections sont déjà réalisées ou à un niveau d'études avancé.

Mais le TCO souhaite accélérer et densifier ce programme de TCSP : en d'autres termes, en faire plus, et plus vite.

Le résultat attendu porte ainsi sur 18 kilomètres de TCSP à horizon 2020.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Réaliser les itinéraires
privilégiés

Les dossiers réglementaires des deux itinéraires privilégiés "avenue du 20 Décembre 1848" et "RN1E" seront réalisés en 2013, en amont des consultations de travaux, les travaux devant démarrer en 2014. Par ailleurs, le TCO lancera une nouvelle maîtrise d'œuvre sur l'ensemble des itinéraires privilégiés dessinés en 2005.

Fiabiliser les temps de
parcours

Une étude sur les points durs de la circulation des bus est envisagée pour traiter les difficultés ponctuelles de circulation sur l'ensemble du réseau kar'ouest, et notamment dans le Sud communautaire.

Axe stratégique
Détailé

Développer l'intermodalité entre les réseaux de l'île

Etat des lieux /
Diagnostic

Au quotidien, les usagers pratiquent déjà l'intermodalité, en utilisant successivement plusieurs réseaux de bus. Mais cette intermodalité de fait est aujourd'hui contrainte : par l'absence de système d'information centralisé, par des réseaux parfois mal coordonnés entre eux, et par l'absence de tarifications intermodales ; ...

Les différents réseaux de l'île doivent travailler davantage sur leur complémentarité...

Perspectives

Les sujets communs aux différents réseaux sont nombreux : tarifications intermodales, centrale de mobilité, billetterie interopérable, réalisation d'une enquête ménages-déplacements, etc. C'est sur le plan institutionnel, avec le projet de création d'un syndicat mixte de transport de type SRU à l'échelle de l'île, que les résultats les plus significatifs pourront être atteints.

En termes de résultats, on vise ainsi des tarifications intermodales, une centrale de mobilité et un Syndicat mixte de transport opérationnels au plus tôt.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Développer la coordination entre les réseaux de transports collectifs

Des échanges avec le réseau Car jaune, en phase de restructuration, auront lieu. La recherche de produits tarifaires intermodaux devrait aboutir en 2013, a minima concernant un pass pour les personnes handicapées. Plus généralement, le TCO continuera de soutenir la création d'un Syndicat mixte de transport.

Améliorer la connaissance de la demande en déplacements

L'objectif est d'engager en 2013 la réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements. Ce type d'enquête, réalisé à l'échelle de l'île, fournit une base de connaissance particulièrement exhaustive de la mobilité des usagers, afin d'orienter les choix publics les plus pertinents.

Organiser des événementiels communs

Comme chaque année, le réseau kar'ouest contribuera activement à la Semaine européenne de la mobilité, opération organisée collégalement entre tous les réseaux de l'île.

Axe stratégique
Détailé

Permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer

Etat des lieux /
Diagnostic

Les personnes à mobilité réduite et les personnes handicapées sont aujourd'hui contraintes dans leurs déplacements. Un programme de mise en accessibilité du réseau kar'ouest est déjà en cours de mise en œuvre.

En réponse à la loi handicap de 2005, le TCO vise ainsi la meilleure accessibilité possible du réseau kar'ouest, mais aussi la création d'un service spécifique de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR).

Perspectives

En complément de la mise en accessibilité du réseau kar'ouest (véhicules et points de vente accessibles, formation du personnel, informations adaptées, ...), un nouveau service public TPMR sera offert dès 2013.

Le résultat attendu est donc celui fixé par le législateur : permettre à toutes les personnes handicapées et à mobilité réduite de se déplacer en transports collectifs, dès 2015.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Rendre accessible le
réseau kar'ouest

Le programme de mise en accessibilité du réseau se poursuivra en 2013. Le schéma directeur d'accessibilité fera l'objet d'une actualisation à travers la révision du Plan de déplacements urbains.

Mettre en place un
service TPMR

Nouveau service public à part entière, ce service de 'transport de personnes à mobilité réduite' sera inauguré en 2013. Très attendu, ce nouveau service devrait améliorer significativement les conditions de mobilité des usagers concernés.

Animer la Commission
intercommunale
d'accessibilité

La Commission ainsi que ses sous-groupes thématiques continueront de se réunir en 2013

Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture

En complément de son action pour le réseau kar'ouest et les transports scolaires, le TCO œuvre également au développement des autres modes "alternatifs" de déplacements : marche à pied, vélo, covoiturage, ...

Le constat est simple : un système de déplacements basé uniquement sur la voiture ne sera pas viable à long terme. Les comportements des usagers doivent donc évoluer vers un usage plus rationnel de la voiture, et, pour ce faire, les pouvoirs publics doivent assurer les conditions de ce changement.

Le Plan de déplacements urbains (PDU) est le document de planification qui détermine les axes de travail :

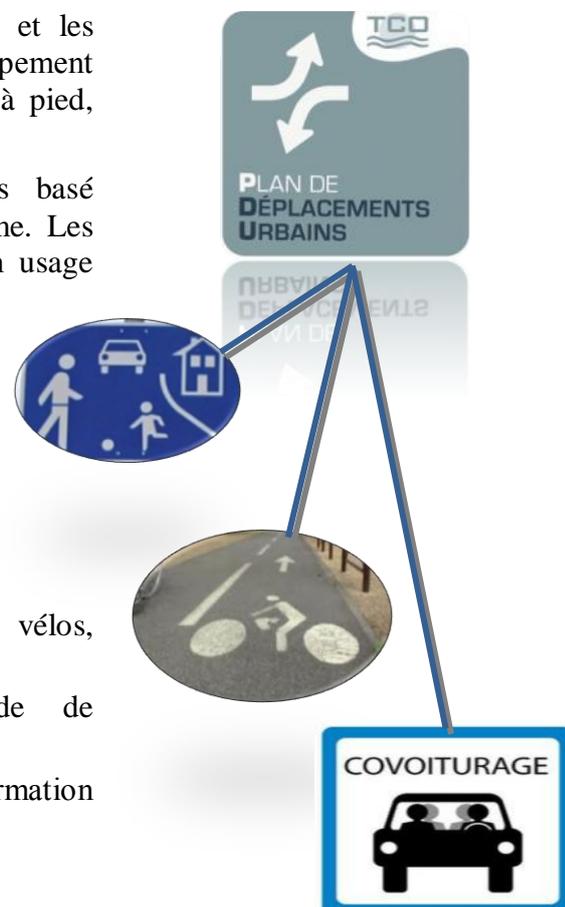
- Une meilleure "marchabilité" du territoire, avec des trottoirs aux normes et des zones à dominante piétonne ;
- Un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés, et des mesures d'accompagnement (stationnement des vélos, complémentarité bus/vélo, ...) ;
- La promotion du covoiturage comme mode de déplacements à part entière ;
- Des services innovants d'aide à la mobilité (information multimodale en temps réel...) ;
- Etc.

Il s'agit à la fois d'actions à mener directement par le TCO, mais aussi d'actions à responsabilités partagées. C'est en ce sens que le TCO doit assurer un soutien technique et financier auprès de ses partenaires - à l'instar des Contrats de PDU permettant de subventionner les opérations communales "PDU-compatibles" -, de façon à faire émerger un "réflexe déplacements" systématique.

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **3 projets**:

- Développer l'usage du vélo et de la marche à pied
- Offrir des services d'aide à la mobilité
- Décliner territorialement le Plan de déplacements urbains

Ils sont exposés ci-après.



Axe stratégique
Détailé

Développer l'usage du vélo et de la marche à pied

Etat des lieux /
Diagnostic

La marche à pied est de moins en moins pratiquée, y compris sur les courtes distances ; on estime que sa part modale a chuté de moitié au cours des 25 dernières années. Le vélo ne bénéficie que d'une très faible part modale, malgré son potentiel à devenir un mode de déplacements à part entière sur les courts trajets. La part modale de la marche à pied est ainsi estimée à 22 %, celle du vélo à 3 % (source : PDU 2007).

Perspectives

Il s'agit en premier lieu d'augmenter la « marchabilité » de notre territoire : créations et mises aux normes des trottoirs (tâche à laquelle le TCO contribue financièrement à travers les contrats de PDU), et aménagement de secteurs à dominante piétonne (opérations de renouvellement urbain). En termes de vélo, il s'agit d'aménager des itinéraires sécurisés, mais aussi de travailler sur les actions complémentaires (stationnement, bi-modalité bus/vélo, ...).

A horizon 2020, on vise une part modale du vélo et de la marche à pied augmentée de 2 points sur l'ensemble des déplacements tous modes.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Définir la politique
vélo

Le Schéma directeur intercommunal vélo sera actualisé en 2013, dans le cadre de la révision du Plan de déplacements urbains.

Mettre en œuvre des
actions et des mesures
en faveur de la
pratique du vélo

En complément des mini-randos-vélos et de la rando-vélo intercommunale, le TCO définira un programme ambitieux d'actions dans ce domaine, à travers le Schéma directeur intercommunal vélo.

Développer la bi-
modalité bus-vélo

Le programme d'équipement des bus en système d'embarquement de vélos aboutira en 2013.

Favoriser la marche à
pied

Le TCO incitera des établissements scolaires à se lancer dans des opérations de pédibus.

Axe stratégique
Détailé

Offrir des services d'aide à la mobilité

Etat des lieux /
Diagnostic

Face aux problématiques de déplacements, les réponses habituelles s'expriment principalement dans le domaine des infrastructures routières. Or, à l'heure où le réseau routier est sur le point d'atteindre sa maturité, avec de faibles marges d'augmentation de capacité, il nous faut réfléchir sur un autre panel de solutions, dans le domaine de la "gestion" et des "services" : covoiturage bien sûr, mais aussi services d'aide à la mobilité (informations sur différents médias et en temps réel sur la circulation) dans le but d'optimiser l'utilisation des infrastructures routières, ou encore "maison du temps" pour inciter les migrants à adapter leurs horaires de travail, etc.

Perspectives

Le projet GITAD (Gestion intelligente du trafic automobile et des déplacements), initié dans le cadre de l'Eco-Cité, est une réponse que le TCO et ses partenaires doit approfondir. Au-delà, de nombreux efforts sont à entreprendre, notamment pour inciter au covoiturage, avec en particulier des offres de stationnement réservées aux covoitureurs et la promotion de ce mode de déplacement écologique.

En termes de résultat, on vise des services concrets offerts à horizon 2016.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Mettre en place un
outil de Gestion
intelligente du trafic
automobile et des
déplacements

En 2013, le TCO donnera suite aux deux premières étapes réalisées dans le cadre du projet GITAD : l'étude exploratoire et le cadrage technologique.

Développer le
covoiturage

Le TCO contribuera à la réalisation de parcs de covoiturage, et pourra s'engager sur des opérations de promotion de ce mode de déplacement.

Promouvoir les plans
de déplacements
d'entreprise

Le Plan de déplacements d'administration du TCO sera réalisé en 2013. Le TCO pourra également s'engager sur des actions de promotion et d'incitation auprès des entreprises.

Axe stratégique
Détaillé

Décliner territorialement le Plan de déplacements urbains

Etat des lieux /
Diagnostic

Le Plan de déplacements urbains en vigueur date de 2007 ; celui-ci a fixé des orientations qui s'imposent au TCO, mais aussi aux partenaires. Un travail de déclinaison a donc été nécessaire pour faciliter la mise en œuvre du document réglementaire (plusieurs études en 2009-2011, un plan de déplacements de secteur, etc.).

Perspectives

Le prochain PDU du TCO, de « deuxième génération », se montrera ambitieux, plus « offensif ». Il sera aussi davantage territorialisé, pour in fine garantir son caractère opérationnel et réaliste.

Le TCO sera le principal artisan de la mise en œuvre de cette politique de déplacements, mais il devra continuer d'accompagner les partenaires, notamment les Communes, dans la réalisation d'opérations "PDU-compatibles".

Le résultat attendu s'exprime sous la forme d'un taux de réalisation du prochain PDU, fixé à deux tiers dès l'horizon 2020.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Réaliser des études de
déclinaison du PDU

L'évaluation réglementaire du document, suivi de sa révision, seront réalisés en 2013. Cette démarche aboutira fin 2013 par l'approbation officielle du document.

Inciter et aider les
partenaires à mettre en
œuvre le PDU

Le TCO continuera d'aider les Communes membres à réaliser des opérations « PDU-compatibles » : aides techniques, mais aussi aides financières à travers les Contrats de PDU. Parallèlement, divers outils de sensibilisation seront proposés, tels que les "ateliers PDU".

Garantir la réalisation du
PDU

Un observatoire de la mobilité sera constitué en 2013, à l'occasion de la révision du PDU. Le TCO contribuera également au lancement d'une Enquête Ménages Déplacements à l'échelle de l'île.

BUDGET POLE SERVICES PUBLICS ET INVESTISSEMENTS 2013

DIRECTION TRANSPORT, DEPLACEMENT ET VOIRIES

	Fonctionnement (€ TTC)	Investissement (€ TTC)
Contrats d'aide PDU		1 500 000
Acquisition de véhicules		3 000 000
<i>véhicules pour personnes à mobilité réduite</i>		<i>400 000</i>
<i>acquisition de bus propre</i>		<i>2 600 000</i>
Acquisition d'un système de vidéo protection		500 000
Carte de vie quotidienne		500 000
Etudes prospectives en matière de déplacement		690 000
<i>Expérimentation d'un transport à la demande et recherche</i>		<i>30 000</i>
<i>et pré faisabilité de mini gares routières</i>		
<i>Elaboration du plan de déplacement de l'Administration TCO</i>		<i>70 000</i>
<i>Evaluation/révision PDU</i>		<i>199 000</i>
<i>Audit par cet entretien véhicules kar'ouest</i>		<i>30 000</i>
<i>AMO vidéo protection</i>		<i>40 000</i>
<i>Etude de programmation ICPE dépôt de la Possession</i>		<i>21 000</i>
<i>Etude de faisabilité nouvelle ceinture le Port</i>		<i>40 000</i>
<i>Prestation de comptage</i>		<i>20 000</i>
<i>Etude des points durs de la circulation des bus (sud du TCO)</i>		<i>50 000</i>
<i>Restructuration en lien avec les IP en en vue de la DSP</i>		<i>40 000</i>
<i>Schéma directeur des parcs relais et stationnement</i>		<i>20 000</i>
<i>Schéma directeur des transports</i>		<i>40 000</i>
<i>Enquêt Ménages déplacements</i>		<i>50 000</i>
<i>Etude signalétique et charte IP</i>		<i>20 000</i>
Autres opérations d'investissement		1 600 000
Transport régulier	21 273 000	
Transport scolaires	13 675 000	
Contrôle du service	180 000	
Communication	82 500	
Remboursement versement transport	150 000	
Subventions aux associations	49 000	
Cotisations	16 500	
Total Transport, Déplacement & Voiries	35 426 000	7 790 000

Le TCO est doté des compétences suivantes en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement (art. L5616-5 du CGCT) :

- Collecte et traitement des déchets, auxquelles est rattachée la mission de prévention des déchets
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Dans ces domaines de compétence, la politique du TCO s'appuie essentiellement sur :

1. Le plan départemental d'élimination des déchets et autres déchets (PDEDMA) : ce plan établit des orientations et priorités en matière de collecte, de tri et de traitement des déchets, ainsi que de création d'installations nouvelles de traitement. Sa révision, en cours actuellement, impactera la stratégie et la politique à venir du TCO.
2. Les lois Grenelle I et II (loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dite loi Grenelle I et la loi du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle II).

En matière de déchets, ce cadre réglementaire fait de la politique de réduction des déchets une priorité prévalant sur tout autre mode de traitement, et rappelle la hiérarchie du traitement des déchets fixée par la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil, du 19 novembre 2008 : prévention, préparation en vue du réemploi, recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique et élimination.

En matière environnementale, la lutte contre le changement climatique est placée au premier rang des priorités des lois Grenelle, avec comme axes d'actions à privilégier : la baisse de la consommation d'énergie des bâtiments et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures sont conçues selon une approche conjointe de protection de la qualité de l'air et d'atténuation du changement climatique.

La direction de l'Environnement contribue ainsi à deux finalités politiques du TCO :

- Promouvoir un service public des déchets raisonné, en réduisant la quantité de déchets produite par les usagers et en garantissant un service de collecte et de traitement efficace et à un coût maîtrisé.
Cette finalité politique est déclinée ci-après en deux axes stratégiques :
 - o Prévenir la production de déchets
 - o Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable
- Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire, en améliorant leur cadre de vie par une amélioration de la qualité de l'air notamment.
Cette finalité politique se traduit ci-après à travers l'axe stratégique "Améliorer le cadre de vie des habitants".

Ces actions déclinées ci-après sont évaluées pour 2013 à hauteur **environ 39,7 M€ en fonctionnement et 9,2 M€ en investissement.**

Axe stratégique Prévenir la production de déchets

La loi Grenelle I du 3 août 2009 a posé la prévention des déchets comme une priorité nationale.

Cette priorité s'est traduite par la mise en place du programme local de réduction des déchets du TCO, qui a démarré en septembre 2010, dont les objectifs à 5 ans sont de :

- réduire les coûts inhérents à la collecte et au traitement des déchets produits par les ménages en diminuant les quantités ;
- faire de l'usager un « éco-citoyen », en l'accompagnant sur un changement de comportement en matière de consommation, et de gestion de ses déchets ;
- réduire de 7% des tonnages globaux produits sur le territoire sous 5 ans, soit une baisse de 44 kilogrammes par habitant (soit environ 8kg par habitant en 2013) ;
- réduire de 15% des tonnages enfouis sous 5 ans.



Les principales actions de 2011 ont été :

- Enquête téléphonique pour diagnostiquer l'état initial de perception par la population de ce qu'est la prévention des déchets ;
- Développement du compostage collectif ;
- Initiation d'un partenariat avec le service des écoles du Port, pour la réduction des déchets de l'ensemble des établissements gérés par la commune ;
- Opération foyers témoins afin d'accompagner durablement des familles volontaires au changement de comportement vers plus d'éco-citoyenneté

Cette priorité devient pour le TCO un axe stratégique qui se traduit par le projet de Réduction de la quantité de déchets produite par les usagers, pour un **montant annuel de 100.000€ en 2013**, en développant un plan d'actions sur les 5 thématiques fixées par l'ADEME qui permettent un rayon d'actions et de modes de communication plus important pour toucher un maximum de publics.

Il est exposé ci-après.

Axe stratégique
Détailé

Réduire la quantité de déchets produite par les usagers

Etat des lieux /
diagnostic

Les volumes de déchets n'ont cessé de croître ces dernières années du fait notamment de l'accroissement de la population et des modes de consommation. Sur le territoire du TCO, la réduction à la source devrait porter sur les flux prioritaires suivants :

- les déchets organiques (déchets végétaux et déchets de cuisine)
- les papiers, cartons (notamment les publicités)
- les encombrants

Les ratios des déchets végétaux et des encombrants collectés par habitant sont effectivement supérieurs aux ratios nationaux, tandis que ceux de la collecte sélective et particulièrement du verre sont en deçà des ratios métropolitains. Des efforts restent donc à faire sur la collecte sélective et la réduction de ces typologies de déchets, en tenant compte d'un contexte socio-économique spécifique (fort taux d'inactivité de la population, forte proportion d'habitat social et vertical...), auquel la communication devra s'adapter pour un meilleur impact.

Perspectives

La réponse à la réduction des déchets passe par la poursuite du programme local de prévention, qui entre dans sa 3^{ème} année d'exécution. Le principe est d'utiliser les 5 thématiques fixées par l'ADEME, qui sont autant de leviers d'actions.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Sensibilisation du public

Lancer un concours de court-métrage /documentaire sur la thématique des déchets, ouvert aux écoles d'art, afin d'avoir une vision et des propositions de communication locales des déchets

Actions éco-exemplaire du TCO

Développer le partenariat avec les communes membres et leur proposer notamment un catalogue d'actions de prévention à mettre en œuvre (lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage de déchets de marchés forains...)

Actions emblématiques nationales

Promouvoir la gestion de proximité des biodéchets, en multipliant les actions de compostage

Actions d'évitement de la production de déchets

Mettre en œuvre une ressourcerie pour favoriser le réemploi des déchets

Actions de prévention qualitative ou prévention des déchets des entreprises

Promouvoir la création d'entreprises oeuvrant à la réduction des déchets.

Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable

En 2011, le service public des déchets portait sur :

- 150 198 bacs mis à disposition des usagers (+3% /2010) dont 83 022 bacs d'ordures ménagères et 67 176 bacs de collecte sélective
- Un réseau de 11 déchèteries
- Des équipements de traitement : une plateforme de compostage, une station de broyage, un centre de tri et une station de transit des déchets
- 1 094 k€ programmés pour les mises aux normes de ces équipements existants et la construction de nouveaux
- 57.000 tonnes d'ordures ménagères ; 7.000 tonnes d'emballages recyclables ménagers ; 35.000 tonnes de déchets végétaux ; 10.000 tonnes d'encombrants
- 3.500 tonnes de dépôts sauvages
-

Avec un budget annuel de fonctionnement de 34 M€, qui représente plus de 50% des prestations du TCO aux usagers, la collecte et le traitement des déchets sont deux des plus gros postes de dépenses de la collectivité. Les projections donnent une augmentation de ce budget de près de 70% d'ici à 2020. L'enjeu pour le TCO est donc de maintenir un service public de gestion des déchets de qualité, tout en maîtrisant ses coûts.

Il s'agira donc de modifier le système de collecte et de traitement en l'optimisant, ce qui pourrait conduire par exemple à réduire des fréquences de collecte (déchets végétaux et encombrants), à en supprimer pour certains flux, à revoir certains modes de traitement (déchets végétaux notamment).



Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **2 projets pour un montant global de 34,7 M€ en 2013** :

- Développer un service de collecte des déchets efficace à un coût maîtrisé
- Développer un traitement des déchets efficace à un coût maîtrisé

Ils sont exposés ci-après.

Axe stratégique
Détaillé

Garantir un service de collecte des déchets efficace à un coût maîtrisé

Etat des lieux /
diagnostic

Le service actuel de collecte présente les caractéristiques et inconvénients suivants :

- service luxueux : service de collecte en porte-à-porte sur tous les flux de déchets à des fréquences de collecte élevées, adossé à un réseau de déchèteries et de points d'apport volontaire quasi conforme aux recommandations du PDEDMA (Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés)
- qui coûte cher : la collecte représente plus de 50% du budget de la direction de l'environnement
- qui ne favorise pas le comportement éco-citoyen des habitants,
- qui cause des dégâts matériels importants en matière de collecte au grappin des déchets végétaux et des encombrants
- qui pose des problèmes de sécurité selon les zones et points de collecte

Perspectives

L'amélioration passe par l'élaboration d'un schéma directeur de collecte dont les objectifs seront notamment de :

- baisser les coûts de collecte
- rationaliser et optimiser le service de collecte (ex : collecter des bacs pleins)
- favoriser la valorisation des déchets (ex : arrêt de collecte des DEEE)
- favoriser la responsabilité éco-citoyenne des habitants (ex : utilisation accrue des déchèteries)
- légaliser le système (ex : arrêt des collectes en porte-à-porte dans les chemins sans aires de retournement)

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Améliorer la sécurité
des opérations de
collecte

Appliquer la R437 pour légaliser le système de collecte et le sécuriser :

L'activité de collecte des déchets est un secteur où le nombre d'accidents du travail est quatre fois plus élevé que la moyenne.

Le territoire du TCO compte un nombre important de points dangereux de collecte (marches arrières, demi-tour sur des emprises privées, collectes dans des virages...), exposant les prestataires de collectes à des risques d'accident pour les équipages de collecte, mais également pour les administrés ou les usagers de la route.

La responsabilité des prestataires, et des donneurs d'ordre (techniciens et élus des collectivités) peut être engagée et les expose à des poursuites pénales en cas d'accident grave.

La Caisse Générale de Sécurité Sociale recommande la suppression de tous les points dangereux des circuits de collecte (dispositions de la recommandation R437, ancienne R388).

Un recensement non exhaustif de ces points a été réalisé en partenariat avec les collecteurs (518 points dangereux recensés), et devra être consolidé en 2013. Un plan de progrès sera construit et mis en œuvre (définition des règles, qui fait quoi, proposition de solutions...).

Optimiser les
processus de collecte

L'amélioration du service passe par le lancement d'une étude générale sur les modes de gestion des déchets. Un axe d'amélioration certain sera de baisser les fréquences et de confirmer l'arrêt de certaines collectes (déchets d'équipements électriques et électroniques – DEEE).

Axe stratégique
Détaillé

Garantir un traitement des déchets efficace à un coût maîtrisé

Etat des lieux /
diagnostic

La situation du traitement des déchets sur le territoire du TCO se caractérise par :

- des centres d'enfouissement saturés (les 2 équipements de traitement d'OMR seront saturés en 2015 et devront fermer), qui conduisent à prévoir un nouvel équipement de traitement des OMR qui aura un impact financier
- des équipements de déchets végétaux déficients et à risques, qui nécessitent des remises à niveaux et des constructions neuves
- la prévision d'augmentation de la TGAP – taxe générale sur les activités polluantes

Perspectives

L'amélioration de la situation passe par l'élaboration d'un schéma directeur de traitement en concertation avec le Département, la Région et les autres EPCI, qui fixera les orientations à prendre en termes notamment de nombre d'équipements adaptés aux besoins du TCO, et d'optimisation de processus de traitement.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Construire des équipements opérationnels nécessaires aux besoins

- créer une plateforme à Saint Paul Cambaie pour traiter (broyer) 10.000 tonnes par an de déchets végétaux. Ce projet permettra de faire baisser les tonnages de la plateforme du Port, qui accepte les déchets du nord du TCO pour une quantité 2 fois supérieure à son autorisation d'exploiter

Mettre en conformité les équipements existants

- lancer les études préliminaires sur la mise en place d'un équipement de traitement d'OMR (TCO seul ou conjointement avec la CIVIS et la CA sud), afin d'anticiper la fermeture entre 2014 et 2016 des 2 sites d'enfouissement de l'île.

Optimiser les processus de traitement

- mettre aux normes la plateforme de broyage de Saint Leu pour traiter (broyer) 10.000 tonnes de déchets végétaux par an, alors qu'elle traite actuellement une quantité 2 fois supérieure à son autorisation d'exploiter

Poursuivre le projet GIROVAR : le projet vise à la productivité durable du territoire agricole. Son but est d'organiser des filières économiques autour des déchets organiques du territoire réunionnais pour valoriser ces déchets (déchets issus des activités humaines : résidus urbains, agricoles et industriels, composts de déchets verts,...). Concrètement, il s'agit d'élaborer des solutions de recyclage durable à partir de ces déchets et de modifier les pratiques agricoles de fertilisation.

Améliorer le cadre de vie des habitants du territoire

Avec plus de 200.000 habitants occupant un territoire de plus de 53.000 ha de superficie, le TCO doit faire face à l'impact de cette démographie – en constante augmentation – et de l'activité humaine qui en découle, notamment en termes de consommation d'énergie et de production de déchets. Pour autant, un des axes stratégiques du TCO est d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Cet axe de travail se traduit par la volonté du TCO de rendre son territoire plus respectueux de ses ressources et garantir un environnement de qualité à ses habitants.

Rendre le territoire plus respectueux de ses ressources consistera à réduire l'empreinte carbone du territoire et réduire sa vulnérabilité aux changements climatiques. La consommation énergétique du TCO en 2006 toutes énergies confondues (électricité, carburant, fioul, gaz) est d'environ 200.000 Tonnes Equivalent Pétrole (TEP), soit l'équivalent de la consommation de 460.000 ménages (alors que le TCO n'en compte que 67.000). Cette consommation énergétique devrait doubler d'ici à 2030 (400.000 TEP). Face à ce constat, les enjeux du TCO seront dès lors de :

- développer le recours aux énergies renouvelables pour rendre le territoire moins dépendant des énergies fossiles
- mettre en place des actions fortes d'économie d'énergie pour infléchir la consommation d'énergie de manière significative
- réduire la consommation à la source : en énergie (« le kWh le moins polluant et le moins cher est celui qu'on ne consomme pas») et en carburant (réduire l'utilisation de la voiture individuel).

Avec plus de 4.500 animaux capturés, stérilisés et cadavres ramassés, et près de 3.500 tonnes de dépôts sauvages collectés (soit ¼ de la collecte des OM pour un coût de 1,2 millions d'€) alors même que le TCO est doté d'un service public des déchets particulièrement élevé (fréquences élevées de collectes en porte-à-porte, réseau de déchèteries...), le TCO doit lutter contre les comportements inciviques et les nuisances causées, pour garantir un environnement de qualité à ses habitants.

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **3 projets** :

- Réduire l'empreinte carbone du territoire et réduire la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques
- Lutter contre les nuisances environnementales
- Modifier les comportements



Axes stratégiques
détaillés

Réduire l'empreinte carbone du territoire **Réduire la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques**

Etat des lieux /
diagnostic

Le TCO est un territoire énergivore et sa dépendance énergétique est fortement carbonée. La consommation énergétique est imputable :

- à 50% aux déplacements - de particuliers en majorité (carburant)
- à 50% aux besoins des foyers et des activités économiques
- La consommation devrait doubler d'ici 2030, ce qui n'est pas sans conséquences :
- nécessité de renforcer les réseaux électriques et de prévoir de nouveaux moyens de production d'énergie tous les 2/3 ans
- nécessité de créer des infrastructures routières pour accompagner l'accroissement du trafic (conséquence sur qualité de l'air et la pression foncière)

Par ailleurs, la loi Grenelle II a doté les collectivités de plus de 50 000 habitants d'un rôle de planificateur énergétique, qu'elles devront assurer via l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial.

Perspectives

La réponse à cet axe stratégique passe par l'élaboration d'un plan Climat Energie Territorial (PCET), qui a deux objectifs :

- l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre (réduction de la consommation d'énergie)
 - adaptation du territoire aux changements climatiques (gestion des risques...)
- La qualité de l'air est une préoccupation intégrée à la démarche.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Valoriser les ressources renouvelables du territoire

L'élaboration du PCET passera par une première étape : lancement du bilan des gaz à effet de serre sur son patrimoine et ses compétences. Ce bilan, qui servira à alimenter le futur PCET, comprendra les pistes d'actions de réduction des gaz à effet de serre.

Surveiller et améliorer la qualité de l'air

Poursuivre les opérations « Villages solaires », qui consistent à équiper en chauffe eau solaires des foyers dans des zones identifiées. Ces opérations sont la première étape d'une démarche plus globale des communes engagées dans le développement durable.

Poursuivre le partenariat avec l'ORA – Observatoire Réunionnais de l'Air, pour conforter le réseau de surveillance de la qualité de l'air.

Axe stratégique
Détailé

Lutter contre les nuisances environnementales

Etat des lieux /
diagnostic

Le TCO répertorie sur son territoire un certain nombre de nuisances, qui pollue directement ou indirectement l'environnement de ses habitants : le bruit (toutes sources de bruit hors bruits de voisinage), les déchets qui encombrant de manière quasi permanente l'espace public donnant une image de « saleté » du territoire (encombrants, déchets végétaux), les épaves de véhicules, les animaux errants.

Ces nuisances constituent des sortes de « verrues » sur le paysage du TCO et dégradent son image.

Perspectives

L'amélioration du cadre de vie et une diminution de ces pollutions et sources de nuisances passeront par des actions ciblées.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Diminuer les nuisances
sonores

Le TCO a lancé une étude en 2012 pour élaborer une cartographie du bruit sur son territoire. L'étude s'achèvera en 2013 et devra être exploitée pour poser un plan d'actions pour réduire les nuisances répertoriées.

Lutter contre les
dépôts sauvages

Le TCO s'attachera à une communication ciblée autour de ces pollutions qui coûtent plus d'1,3 M€ chaque année. Les camions de collecte de ce type de déchets seront équipés de panneaux de communication percutants pour attirer l'attention des habitants sur cette collecte coûteuse et superflue en regard du système de collecte actuel performant.

Lutter contre l'errance
animale

Le TCO réorientera son action, via son nouveau marché de gestion de la fourrière animale, sur des organisations de capture d'animaux errants plus performants : partage géographique du territoire pour les patrouilles, équipement des véhicules de chambres froides pour optimiser les déplacements qui allieront capture et ramassage de cadavres d'animaux...

Axe stratégique
détaillé

Modifier les comportements

Etat des lieux /
diagnostic

Les résultats d'enquêtes téléphoniques menées en 2012 montrent que beaucoup de messages en matière de gestion des déchets sont mal compris ou peu suivis d'effet : consignes de tri mal assimilées, calendrier de collecte non respecté...

Perspectives

Faire évoluer le mode de communication pour trouver les moyens adéquats et adaptés aux différentes cibles : habitat vertical...

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Assurer des actions de communication et de médiation

Le TCO réorientera son mode de communication sur de la communication de proximité : il organisera des séances de quartier afin de créer une émulation collective autour des thématiques abordées.

Accompagner les agents et les partenaires dans une démarche de changement

Le TCO lancera un projet pilote auprès de son service d'entretien et de propreté pour passer des produits ménagers conventionnels à des produits ménagers naturels (achat de produits labellisés...).

Il développera un partenariat avec les communes pour les accompagner sur des actions qu'elles cibleront en fonction de leurs besoins (compostage de déchets verts ou déchets de marchés forains...)

Réprimer les incivilités

Le TCO s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique de communication très développée auprès de ses usagers en matière de tri, de réduction et de meilleure gestion des déchets. Les résultats mitigés de la communication positive et le constat de nombreuses incivilités environnementales sur le territoire, conduisent à coupler la poursuite de cette politique avec l'organisation d'un volet répressif. Dans cette optique, la TCO a pris la décision de remettre à la responsabilité des communes le pilotage de la police municipale et de renforcer ses moyens. A cet effet, la police intercommunale en place depuis 2002 au TCO sera redéployée dans les communes ; celles-ci verront leurs effectifs renforcés de 14 policiers municipaux au total sur l'ensemble des communes du TCO.

Le TCO accompagnera la constitution de ces nouvelles équipes dans les communes dédiées à l'environnement.

BUDGET POLE SERVICES PUBLICS ET INVESTISSEMENTS 2013

DIRECTION ENVIRONNEMENT

	Fonctionnement (€ TTC)	Investissement (€ TTC)
Acquisition de matériels de collecte		2 000 000
Acquisition d'engins de chantier		1 300 000
Etudes prospectives en matière d'environnement		820 000
<i>Etude R437</i>		<i>100 000</i>
<i>Cartographie du bruit</i>		<i>100 000</i>
<i>Bilan carbone</i>		<i>30 000</i>
<i>Plan climat énergie</i>		<i>200 000</i>
<i>Schéma directeur déchets</i>		<i>140 000</i>
<i>AMO équipement OMR</i>		<i>150 000</i>
<i>Etude abeille</i>		<i>50 000</i>
<i>Optimisation éclairage public communes</i>		<i>50 000</i>
Fourrière automobile		100 000
Réhabilitation des décharges		540 000
Subvention d'équipement à verser		40 000
Autres opérations d'investissement		4 440 000
Réduction des déchets à la source	100 000	
Pré collecte - maintenance	333 000	
Collecte	18 874 000	
Traitement	15 850 000	
Communication	2 960 000	
Subventions	233 000	
Fourrière	1 300 000	
Cotisation	50 000	
Total Environnement	39 700 000	9 240 000

Le TCO est propriétaire de biens. Le patrimoine bâti est constitué de 39 bâtiments ou équipements représentant 470 000 m² de foncier et 20 000 m² de planchers, pour une valeur patrimoniale d'environ 30 à 40 millions d'euros.

Ce patrimoine se densifie chaque année à travers de nombreuses constructions, également pilotées par la Direction des Investissements et du Patrimoine. Ces opérations servent aux différentes politiques de notre territoire : Aménagement, tourisme, économie, déplacements, transports, environnements...

Ainsi, l'activité de la direction des investissements et du patrimoine contribue à « développer un patrimoine durable adapté au service de l'utilisateur ». **En 2013 pour un montant global de 15,6 M€ (*) environ**, cette finalité est déclinée selon quatre grands projets (axes stratégiques).

- Améliorer la connaissance patrimoniale et optimiser les ressources (Asset management)
- Assurer nos responsabilités du propriétaire (property management et facility) en optimisant la gestion des biens et des occupants
- Assurer la conduite de nombreuses opérations de travaux (le project management)
- Assurer la responsabilité des transactions immobilières (acquisitions, cessions, prises à bail...)

() Une partie des crédits portés par la DIP se retrouve par ailleurs dans les Directions de Projet.*

Ils sont exposés ci-après.



Améliorer la connaissance patrimoniale et optimiser les ressources (Asset management)

Axe stratégique
détaillé

Optimiser nos besoins et valoriser notre patrimoine

Etat des lieux /
diagnostic

Le TCO dispose d'un patrimoine (immobilier et mobilier) en constante augmentation. Celui-ci est constitué de 39 bâtiments ou équipements représentant 470 000 m² de foncier et 20 000 m² de planchers. Il s'agit d'un patrimoine relativement récent et en bon état.

Cependant, la collectivité ne dispose pas d'un plan d'action patrimonial au service de la politique publique.

Perspectives

Il s'agit de développer une vision globale de la gestion patrimoniale découlant sur l'élaboration d'un plan stratégique concerté et validé au deuxième semestre 2013.

Il s'agira de réaliser :

- Un inventaire détaillé du patrimoine,
- Un diagnostic exhaustif de l'existant,
- Un schéma directeur de l'immobilier répondant aux futurs de nos différents services publics

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Réaliser l'Inventaire
du patrimoine mobilier
et immobilier

Cet inventaire consistera à mettre en place un système d'information détaillé et qualitatif, comprenant notamment la cartographie des meubles et immeubles, et des voiries du TCO.

Diagnostic de
l'existant

Par le biais d'un diagnostic de l'existant, il s'agira de compiler la description et les caractéristiques du parc existant, ses possibilités d'évolution, la mise en place de carnet de santé, de dossiers et de fiche d'identité pour chaque équipement.

De plus, les différents diagnostics techniques et fonciers devront être menés sur l'ensemble du patrimoine. Ceci permettra de déterminer les moyens et ressources adaptés pour l'entretenir de façon efficiente.

Mettre en place une
politique de gestion
patrimoniale

Un schéma directeur de l'immobilier aura pour objectifs d'anticiper les besoins globaux de la collectivité et de disposer d'une stratégie en matière de gestion patrimoniale capable d'offrir aux usagers un service de qualité.

Le schéma directeur fixe le cadre général qui se déclinera selon les plans d'actions suivants :

- Plan pluriannuel de la gestion préventive et technique du patrimoine
- Stratégie de la gestion technique administrative et juridique des biens et des occupants
- Stratégie de la maîtrise foncière dans le cadre de projet d'infrastructure au regard de la dynamique des nouvelles constructions.
- Politique de réhabilitation et de construction durable et économique au service des usagers

Assurer nos responsabilités de propriétaire (property et facility management) en optimisant la gestion des biens

Axe stratégique
détaillé

Assurer la responsabilité du propriétaire (biens et occupants)

Etat des lieux /
diagnostic

A ce jour le TCO ne dispose pas d'un service de gestion du patrimoine immobilier, du foncier et des occupants. Le patrimoine est en constante augmentation alors que dans le même temps l'enveloppe de dépense en fonctionnement reste constante.

Résultat attendu

L'objectif est d'apporter une gestion plus qualitative du patrimoine en luttant contre l'obsolescence de fonctions d'usages, techniques et réglementaires tout en tenant compte des contraintes budgétaires de la collectivité.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Assurer la mise en œuvre des opérations immobilières programmées

A partir de la politique de gestion patrimoniale et les besoins exprimés par les usagers et les clients, assurer une actualisation et un suivi de l'ensemble des actes immobiliers (transactions, travaux..).

Par ailleurs, la fiscalité et les charges seront optimisées. Les risques seront réduits en remplaçant les contrats existant arrivant à leur terme par des contrats optimisés.

Suivre et satisfaire la gestion des occupants : les usagers et les clients

A partir des besoins exprimés, assurer l'information et un suivi régulier des demandes de nos usagers et de nos clients.

Développer et améliorer la gestion du patrimoine

En accord avec le schéma directeur du patrimoine, développer la gestion préventive du patrimoine, la gestion administrative, juridique et technique des biens et des occupants.

Réduire les risques et assurer la conformité et la sécurisation de notre patrimoine bâti

Il faudra procéder à la vérification et la mise aux normes du patrimoine en termes d'amélioration des fonctions d'usages et des fonctions techniques et en termes de sécurité des personnes, d'accessibilité, d'hygiène et de santé et d'obligations réglementaires (Code du Travail).

En 2013, les équipements concernés par la réhabilitation sont :

- Le siège du TCO : réhabilitation et extension
- La station de transit des DnD située sur la commune du Port : réhabilitation et extension
- Et la mise en accessibilité des quais d'attente de bus sur l'ensemble du territoire pour améliorer le service rendu

Assurer la conduite des nombreuses opérations de travaux (project management)

Axe stratégique
détaillé

Assurer la conduite d'opérations

Etat des lieux /
diagnostic

Depuis 2009, le TCO dispose d'un service qui assure la conduite des opérations de travaux. C'est un service jeune et en pleine évolution.

L'ambitieux Plan Pluriannuel des Investissements nécessite aujourd'hui une programmation toute aussi ambitieuse à court terme. Le renforcement des ressources et des moyens, le développement de fonctions immobilières telles que la gestion des biens et des occupants, la maintenance du patrimoine devraient tendre vers l'atteinte de ces objectifs de réalisation.

Par ailleurs, le monde économique réunionnais a du mal à sortir de la crise qui perdure. La commande publique doit rester un vecteur de relance de l'activité à la Réunion.

Résultat attendus

Le développement et l'optimisation de la construction sous maîtrise d'ouvrage TCO, ainsi que le soutien de l'économie du BTP se feront principalement selon deux grands axes :

- Mettre en œuvre le Plan Pluriannuel des Investissements
- Construire dans le respect d'une démarche environnementale et de qualité

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Mettre en œuvre les
opérations de travaux
communautaires

Le Plan Pluriannuel des Investissements du TCO prévoit une réalisation annuelle de 13 à 17 M € dans les secteurs et filière du BTP. Le TCO est ainsi un donneur d'ordre partenaire proche du monde du BTP qui participe activement à la relance de l'économie du BTP.

Ces opérations de travaux concernent notamment :

- **Domaine des transports, des déplacements et de la voirie :**
 - o Itinéraires privilégiés sur les territoires du Port, de La Possession et de Saint-Paul,
 - o Aménagement des arrêts de bus, 4^{ème} année de réalisation
- **Domaine de l'aménagement, du tourisme et de l'économie :**
 - o Aménagement du littoral sud de Saint-Leu : réhabilitation des bâtiments du Four à chaux Méralikan
 - o Construction de l'équipement culturel le Zénith au Port et ses voiries de desserte
 - o Complexe sportif de Dos d'Ane
 - o L'école d'enseignement artistique à Plateau-Caillou
 - o Campagne piézométrique sur le secteur de Cambaie
 - o Réhabilitation des annexes de Trois-Bassins en centre artistique
 - o Viabilisation de la 1^{ère} tranche du Parc d'activités de Cambaie
- **Domaine de l'environnement :**
 - o Construction de plates-formes de broyage des déchets verts à Saint-Leu et à Cambaie
 - o Construction d'une déchèterie à La Chaloupe Saint-Leu
 - o Création d'un centre animalier
 - o Réhabilitation et extension de la station de transit des DnD au Port
- **Domaine patrimonial**
 - o Réhabilitation et extension des bureaux du siège du TCO
 - o Déménagement des services du TCO

Développer une politique de construction durable

L'objectif de construction durable du TCO vise à concevoir ou réhabiliter des bâtiments qui respectent au mieux l'écologie à toutes les étapes de leur construction et de leur utilisation. Il s'agit d'en faire une démarche intégrée.

Pour ce faire, seront intégrés dans chaque opération de construction les objectifs de la Qualité Environnementale et de la Maîtrise De l'Énergie :

- Réaliser une conception exemplaire en matière de réhabilitation de bâtiment tertiaire à basse consommation énergétique, à travers la réhabilitation et l'extension du siège du TCO et répondre à l'appel à projet Prébât de l'ADEME.
- Fixer des cibles référencées dans la démarche HQE dans toute construction.

Sur le plan social, revoir les clauses d'insertion sociale dans les marchés de travaux afin de les rendre plus performantes et de les adapter aux contraintes sociales et économiques locales.

Mettre en place une politique d'achat efficace

Dans le contexte de crise actuelle, il est nécessaire également de conforter le travail partenarial avec les acteurs économiques du BTP et d'aboutir aux offres les plus économiquement intéressantes. Pour cela, la collectivité participe régulièrement à des échanges avec le milieu économique afin d'adapter plus finement notre demande à l'offre locale (allotissement, choix techniques, planification ...).

Axe stratégique

Assurer la responsabilité des transactions immobilières

Axe stratégique détaillé **Assurer une politique relative à la transaction immobilière efficace**

Etat des lieux / diagnostic Le TCO dispose, à ce jour, d'une ressource réalisant les transactions immobilières et maîtrise foncière: acquisitions, cessions relative aux projets d'infrastructures, prise à bail, dons à bail, Déclaration d'Utilité Publique ...
Cependant, ces opérations immobilières sont nombreuses et doivent être priorisées ou consolidées au sein d'une même politique patrimoniale (besoins, projets en cours).

Résultat attendu Programmation et pilotage des transactions pour les mois qui viennent.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Programmer et suivre les transactions

Actualiser et prioriser la programmation des transactions immobilière.

Piloter et maîtriser les transactions grâce à des outils de planification

BUDGET POLE SERVICES PUBLICS ET INVESTISSEMENTS 2013

DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ET PATRIMOINE

Fonctionnement

PROPERTY ET FACILITIES	
Description de l'opération	BP 2013
Infrastructures haut debit (passives)	65 000
Maintenance et entretien du patrimoine	40 000
Déménagements des services	90 000
Maint. ascenseurs	15 000
Maint. groupe electrogene	4 000
Contrôles électriques (réglementaire)	6 000
Gardiennage	300 000
Automatismes	5 000
Ssi (systeme securite incendie)	4 000
Entretien espaces verts + elagage	60 000
Materiel de quincaillerie	20 000
Climatisation	28 000
Nettoyage des vitres	15 000
Lutte contre les pigeons	28 000
3 D (dératisation, désinsectisation, désinfection)	10 000
Eau et assainissement	40 000
Electricité	130 000
Location de locaux	350 000
Entretien de la rue St Louis (ip)	30 000
Entretien de la voirie zac portail	30 000
Camping	40 000
Entretien Aménagements Littoral Sud St-Leu	30 000
Contrôle de sécurité des jeux	5 000
Location de toilettes	5 000
Vidange et curage de réseaux ; fosses septiques	10 000
Location de matériels évènementiels	10 000
Signalisation touristique	20 000
total	1 390 000
TRANSACTIONS	
Impôts fonciers	20 000
total	20 000
Total Fonctionnement 2013	1 410 000

Investissement

PROJECT MANAGEMENT	BP 2013
Nouvelles decheteries	880 000
Travaux de vrd	1 700 000
Pf transit port	200 000
Fourriere animale de cambaie	5 000
Création d'un centre animalier	295 000
Contruction de déchèteries neuves	10 000
Pf broyage de saint leu	1 600 000
Pf broyage de Cambaie	1 450 000
CHU	50 000
Campagne piezometrique	350 000
Sentier littoral saint leu	965 000
signalisation touristique	185 000
Camping	465 000
complexe sportif de DDA	335 000
parc d'activités de Cambaie	140 000
zénith VRd	130 000
zénith batiment	1 100 000
centre d'enseignement artistique	140 000
Maison 3 bassins	574 000
Rue 20 décembre	550 000
Rue RN1E	200 000
IP 2 Saint Paul	120 000
IP 2 Port - Possession	320 000
IP 2 Saint Leu- Trois Bassins	10 000
Arrets de bus	400 000
contruction modulaires TCO	1 000 000
Siege T.C.O	435 000
total	13 609 000

ASSET, PROPERTY et FACILITIES	BP 2013
Acquisition modulaires	100 000
meublier -cloison	60 000
Lévées topo et prestations foncières	50 000
Diagnostic de sante du patrimoine végétal	30 000
Etudes, Diagnostics et schéma directeur	100 000
Travaux et entretien patrimoine du tco	240 000
mise en sécurité de la gare routière	50 000
Infrastructures haut debit	15 000
ascenseurs	70 000
Déconstruction de la fourrière animale	100 000
Déconstruction de la maison de Saint Gilles	50 000
Acquisition de fournitures Divers	30 000
total	895 000

TRANSACTIONS	BP 2013
Acquisitions foncières	1 000 000
Huissier	20 000
maîtrise foncière	20 000
notaire	100 000
total	1 140 000

Total Investissements 2013	15 644 000
-----------------------------------	-------------------

Finalité
politique

DONNER AUX USAGERS DU TCO LES MEILLEURES CHANCES DE BENEFCIER DES COMMODITES DES SERVICES DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE

Nouveau service public local dont le transfert aux EPCI est expressément prévu par la loi, la compétence numérique peut être assimilée à une compétence proprement dite (au même titre que la coopération décentralisée ou l'aide sociale).

La Cellule TIC s'appuie donc sur la compétence des Technologies de l'Information et de la Communication afin d'œuvrer à l'aménagement numérique du territoire avec une finalité politique qui est de donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communications électroniques.

Cette finalité politique se décline en 2 axes stratégiques :

- Avoir une couverture totale du territoire par ses services numériques : en ayant un rôle de facilitateur et d'animateur vis-à-vis des opérateurs de communication électronique afin que les usagers puissent avoir accès à des offres de services de communications électroniques performantes.
- Développer l'administration électronique et les usages des services numériques : en utilisant les technologies de l'information et de la communication afin de rendre les services publics plus accessibles à l'utilisateur et d'améliorer le fonctionnement interne. L'enjeu est de dynamiser le tissu économique territorial, de lutter contre les risques de marginalisation numérique du territoire et de développer l'attractivité du territoire en valorisant l'offre numérique.



Avoir une couverture totale du territoire par ses services numériques

Axe stratégique
détaillé

Déployer le très haut débit sur le territoire

Etat des lieux /
diagnostic

Le TCO a réalisé des infrastructures afin de faciliter l'implantation des opérateurs de communications électroniques sur son territoire. Nous avons aujourd'hui un taux de couverture en haut débit de 98%.

Perspectives

Le très haut débit présente des enjeux économiques et sociaux majeurs pour le territoire. Le TCO, dans la gouvernance régionale souhaite déployer sur son territoire le très haut débit.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Avoir une offre de
service supérieure à 4
Mo

Les actions seront proposées en 2013 en cohérence avec le Schéma directeur d'aménagement numérique régional.

Axe stratégique

Développer l'administration électronique et les usages des services numériques

Axe stratégique détaillé Favoriser le développement de services de proximité sur le territoire et développer la performance des services administratifs publics

Etat des lieux / diagnostic La proximité des services représente un enjeu majeur dans les déplacements de l'utilisateur. Les pouvoirs publics ont des difficultés à développer la proximité de leurs services. Il s'agit de délivrer un niveau d'accès aux services élevé et à moindre coût. Le TCO propose aux usagers de son territoire le service du guide local de l'utilisateur destiné à l'informer sur ses droits et démarches. Afin de développer les échanges d'informations avec ses usagers, le TCO a réalisé l'étude de définition d'un guichet de services numériques à l'utilisateur.

Perspectives Il souhaite proposer des services publics de proximité :

- En facilitant l'accès aux services publics numériques avec un déploiement de HOTSPOT WIFI.
- En initiant un projet pilote pour le guichet de services numériques, le transport scolaire en lien avec les communes.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Déployer des HOTSPOT WIFI

Et Construire un guichet de services numériques

Nous implanterons en 2013 un premier réseau WIFI à proximité des centres villes, des commerces, et des administrations.
Nous proposerons dans les écoles et collèges des cartes à puces permettant d'optimiser le service de Transport Scolaire.

LES ENVELOPPES 2013 PAR PÔLE

Le Pôle SPIP

Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine

Le Pôle Développement Territorial

La Délégation Eco Cité

Le Pôle Ressources

La Direction Générale des Services

Les orientations budgétaires sont l'occasion de débattre de projets et opérations à mener sur l'année à venir. Les orientations du Pôle Développement Territorial prennent appui sur les axes du projet d'agglomération élaborés dès 2003 et confirmés en août 2008 et s'inscrivent dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements du TCO pour 2009-2015.

Le pôle Développement Territorial assure, au travers de ses 3 directions, des missions d'aménagement du territoire, de développement économique, culturel et sportif.

Finalités politiques

Le pôle Développement Territorial structure son action au regard de 4 finalités politiques :

- **Renforcer l'attractivité d'un territoire durable et promouvoir des comportements citoyens**

 Direction de l'Aménagement du Territoire, Planification et Prospective (DAPP)

- **Participer à la création et au maintien d'emplois durables par le développement de l'activité économique**

 la Direction de l'Economie et de l'Insertion (DEI)

- **Favoriser la mixité sociale en offrant un logement pour tous**

 La Direction de l'Aménagement du Territoire, Planification et Prospective (DAPP)

- **Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire**

 Direction de la Valorisation et de l'Attractivité du Territoire (DVAT)

De façon opérationnelle, les enveloppes budgétaires prévisionnelles sont de 16 M€ pour l'investissement et de 4,1M€ pour le fonctionnement.

Vous trouverez le détail de ces enveloppes ci-après.

Pour satisfaire à cette finalité politique, la Direction de l'Aménagement du Territoire, de la Planification et de la Prospective (DAPP) s'appuie sur 2 axes stratégiques :

- Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire, et à ce titre, veiller à la préservation des grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire, et à la mise en œuvre au travers du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à la mise en œuvre de l'armature urbaine du TCO.
- Anticiper les mutations du territoire, par le développement d'une dynamique d'observation et de prospective territoriale.

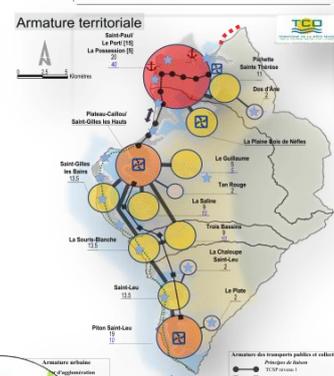
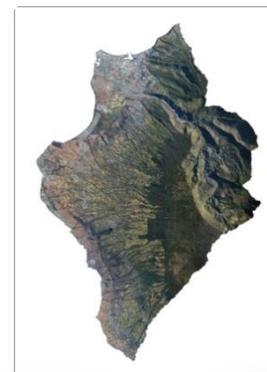
Ces axes stratégiques démontrent la volonté de construire l'agglomération avec un souci de cohérence, d'équilibre, et de considération des enjeux de développement durable : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. » (Rapport de la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le développement, 1987)

Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire et Anticiper les mutations du territoire

La compétence d'Aménagement et plus généralement de construction de l'Agglomération nous a amené à appréhender les différents enjeux territoriaux :

- Répondre à la pression des besoins démographiques et sociaux (+22 000 habitants entre 2010 et 2020)
- Contribuer au développement de la Réunion en exploitant les avantages comparatifs de l'Ouest (économie de production, économie touristique...)
- Préserver la richesse des ressources naturelles de l'ouest
- Favoriser les prises de décision par la mise à disposition d'études et de données

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **les projets suivants pour un montant global de 471 K€ en fonctionnement et 4,1 M€ en investissement** :



Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Préserver les grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire

Il s'agira de décliner le projet d'agglomération en schémas directeurs, plans et chartes (planification stratégique, sectorielle et thématique)

Dans le cadre de la planification stratégique :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale Ouest (SCOT Ouest) a été relancé depuis décembre 2010. Il a fait l'objet d'arrêt du projet en 2011. L'élaboration du document lui-même a débordé sur l'année 2012. Son approbation pourrait intervenir en 2013 en fonction de l'avis recueilli pendant la phase d'enquête publique.
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'ouest adopté en 2006 par la Commission Locale de l'Eau de l'Ouest (CLEO), a été mis en révision afin de répondre aux exigences réglementaires (circulaire du 4 Mai 2011). Le suivi et l'animation devront être assurés.
- Le Programme Local de l'Habitat, approuvé depuis 2012, devra faire l'objet d'une mise en œuvre, au travers de la compatibilité avec les PLU et d'une évaluation annuelle.

Dans le cadre de la planification sectorielle

- Lancement de l'élaboration d'un schéma d'aménagement du triangle agricole du cœur d'agglomération (l'une des ultimes zones d'extension pour la ville du Port en lien fonctionnel avec la ville de la Possession).
- Poursuite de l'étude pour le développement et l'aménagement du Centre-ville de Saint-Leu. L'objectif est de renforcer la cohérence et l'identité touristique et balnéaire du centre ville, tout en assurant un développement urbain et touristique cohérent avec l'armature urbaine et les orientations définies par le SAR et le SCOT ;
- Poursuite de l'étude pour le développement et l'aménagement des territoires des Hauts de Saint-Leu, elle prendra en compte toutes les composantes (sociales/économiques, naturelles/agricoles, rurales/urbaines...) des territoires des Hauts de la Commune, de manière à élaborer le projet de développement et d'aménagement touristique le plus adéquat (compte-tenu de leurs spécificités) et le plus cohérent avec les objectifs du SCOT et du SAR.
- Lancement sur le cœur habité du Parc National d'un Schéma d'Aménagement des Ilets de Mafate.
- Préparation de l'étude pour le développement et l'aménagement des territoires des Hauts de l'Ouest (zone intermédiaire des Hauts et mi-pentes)
- Etude urbaine des secteurs périphériques du Cœur d'Agglomération (Plaine-Bois de Néfles et Pichette-Sainte Thérèse)
- Etude de protection et de valorisation de l'Etang de St Paul, permettant l'identification et la définition des divers usages de l'espace naturel sensible.

Préserver les grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire

Dans le cadre de la planification thématique :

- Sur l'ensemble de son territoire, le TCO se dotera d'un **schéma directeur des hébergements touristiques**. Des scénarios seront proposés dans un premier temps afin d'alimenter les débats et la concertation pour l'élaboration du schéma directeur qui suivra.
- Poursuite de la **Charte Rurale Intercommunale de l'Ouest** en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. La Charte permettra également de faire le lien avec le projet Descartes porté par le Cirad.
- Définition d'une **stratégie foncière** pour les compétences du TCO. Cette étude permettra à la communauté d'agglomération d'ancrer davantage la question foncière dans la planification à l'échelle du SCOT et mieux coordonner l'exercice des différentes compétences foncières à travers le projet de territoire. Il s'agira de lancer les appels à candidatures.

A travers les orientations du PLH II, le TCO réaffirme la priorité donnée à la

Mettre en œuvre
l'armature urbaine du
SCOT

résorption de l'habitat insalubre. En ce sens, il met en œuvre un Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) en portant à l'échelle de l'agglomération une ingénierie dédiée à la lutte contre l'insalubrité et le logement indigne. Au regard de l'urgence que présentent certaines situations, le TCO mettra en place dès 2013, une équipe « pilote » de 4 personnes (1 coordonnateur et 3 chargés d'opérations insalubrité).

Seront poursuivis également les régimes d'aides et fonds de concours :

- Fonds de concours Ouverture des villes sur la mer : Le fonds de concours est opérationnel depuis le deuxième trimestre 2011, sous réserve des projets communaux qui parviendront au TCO.
- Structuration des Bourgs Prioritaires de l'Agglomération : Un fonds de concours pourrait être mobilisé en 2013, sous réserve d'appels de fonds des communes.
- Régime d'aides du PLH II : Dès 2013, les premières demandes pourront être déposées auprès du TCO dès lors que les projets satisfont aux conditions d'éligibilité posées par le cadre d'intervention.

Développer la
prospective territoriale

Diverses études prospectives seront lancées en 2013 :

- Modélisation hydrogéologique de la nappe de Cambaie, permettant de suivre les évolutions et comportements de la nappe aquifère stratégique de Cambaie.
- Dans le cadre du projet de Gestion Intégrée Mer Littoral, une partie du territoire servira de secteur test pour expérimenter un mode de gestion global du littoral par bassin versant (Bassin Versant Ouest – Cap La Houssaye → Ravine de Trois-Bassins). Ce projet est porté en lien étroit avec la DEAL.
- Etude d'analyse et de prospective de la sociologie des habitants de l'Ouest
- Etude de programmation des équipements scolaires du territoire Ouest à 2030
- Etude prospective sur les possibilités d'implantation d'un récif artificiel en baie de St Paul
- Etude pour la réalisation d'un centre d'hébergement d'urgence

Améliorer
l'observation du
territoire

Il s'agira de conforter le système d'informations géographiques afin d'offrir un service performant aux directions internes, aux communes et aux usagers du TCO et produire des analyses prospectives spatiales, générales ou thématiques.

- Développement des outils nécessaires pour l'Infrastructure de l'Information Géographique (IIG), dans l'optique de déployer un géo-portail interne au TCO
- En parallèle, il est proposé de poser l'architecture et l'organisation du SIG afin de garantir sa sécurité et sa fiabilité.
- Maintien du budget relatif à l'acquisition de données référentielles.
- Analyses spatiales
- Intégration de la problématique OM dans l'armature urbaine du SCOT
- Intégration des transports collectifs dans l'armature urbaine du SCOT
- Indicateurs SAR/SCOT
- Observatoire des DIA
- Production cartographique (SCOT et autres demandes internes)

De façon transversale :

Les partenariats et participations financières engagés les années précédentes pourront être reconduits en 2013 :

- Le TCO étant membre du Conseil d'Administration du GIP « **Réserve Naturelle Marine** », la reconduction du montant de la cotisation 2012 sera proposée pour 2013.
- Le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui existe depuis 2006, sera proposé en 2013.
- La participation annuelle au contrat d'objectifs de l'AGORAH.
- Le conventionnement CCIR/TCO pour l'analyse des comportements des consommations des ménages.
- La participation au financement de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) s'inscrit dans le cadre des actions du PLH, afin de permettre aux publics en difficulté de se loger dans le privé.
- Le partenariat avec la SAFER

De façon spécifique, l'Ecocité :

Le développement du cœur d'agglomération doit participer à l'équilibre du territoire tel que défini dans le projet d'agglomération et le SCoT. Les enjeux sont importants puisque 45% du développement de l'ouest doit trouver sa place sur cet espace. Considérant l'importance du projet, il a été décidé de créer une mission spécifique pour la mise en œuvre des projets d'aménagement urbain. Le périmètre de l'Ecocité accueille également plusieurs projets du TCO comme les zones d'activités, le Zénith, les itinéraires privilégiés, ... Une approche croisée entre le projet urbain et les projets thématiques sera à mettre en œuvre en 2013.

Les orientations budgétaires propres à l'Ecocité sont présentées à la suite du chapitre sur le pôle territorial.

DIRECTION AMENAGEMENT PLANIFICATION & PROSPECTIVE

	Fonctionnement (€ TTC)	Investissement (€ TTC)
Planification stratégique		210 000
<i>SCOT Ouest</i>		<i>60 000</i>
<i>révision du sage ouest</i>		<i>150 000</i>
Planification sectorielle		460 000
<i>schéma d'aménagement du triangle agricole</i>		<i>104 000</i>
<i>centre ville st leu etudes dev. et amen. touristique</i>		<i>56 000</i>
<i>hauts de st leu étude dev. et amen. touristique</i>		<i>45 000</i>
<i>schéma d'Aménagement des Ilets de Mafate.</i>		<i>100 000</i>
<i>étude dév et amén touristique des terr. des Hauts de l'Ouest</i>		<i>5 000</i>
<i>Etude urbaine des secteurs péri du CdA</i>		<i>75 000</i>
<i>Etude prospective sur les possibilités d'implantation d'un récif artificiel en baie de St Paul.</i>		<i>75 000</i>
Planification thématique		105 000
<i>schéma directeur des hébergements touristiques</i>		<i>50 000</i>
<i>étude de stratégie foncière</i>		<i>55 000</i>
Etudes prospectives		260 000
<i>étude pôles secondaires</i>		<i>40 000</i>
<i>observatoire données logements</i>		<i>50 000</i>
<i>Gestion Intégrée Mer Littoral</i>		<i>60 000</i>
<i>Etude d'analyse et de prospective de la sociologie des habitants de l'Ouest</i>		<i>5 000</i>
<i>Etude de programmation des équipements scolaires du territoire Ouest à 2030</i>		<i>5 000</i>
<i>Etude pour la réalisation d'un centre d'hébergement d'urgence</i>		<i>50 000</i>
<i>charte commerciale</i>		<i>50 000</i>
fonds de concours aménagement		250 000
Régime d'aides à la pierre, ANRU et EPFR		2 500 000
PILHI	285 000	
SIG	30 000	15 000
Subventions aux associations	156 000	
Campagne piézométrique		350 000
Total Aménagement, planification et prospective	471 000	4 150 000

La Direction de l'Economie et de l'Insertion s'inscrit dans la mise en mouvement de deux orientations stratégiques :

- **Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein de Parc d'Activités**, par l'accompagnement de l'implantation de parcs d'activités et de fait l'adaptation de l'offre et des services aux besoins des entreprises du territoire.
- **Accompagner la création et le développement d'activité**, par une meilleure appréhension et connaissance du tissu économique et une animation efficace des acteurs et des partenaires.
- **Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes**
- **Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion**, par des actions d'animation et de mise en œuvre de dispositifs facilitateurs (PLIE, chantiers d'insertion, soutien aux porteurs de projet etc...)

Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein de Parc d'Activités

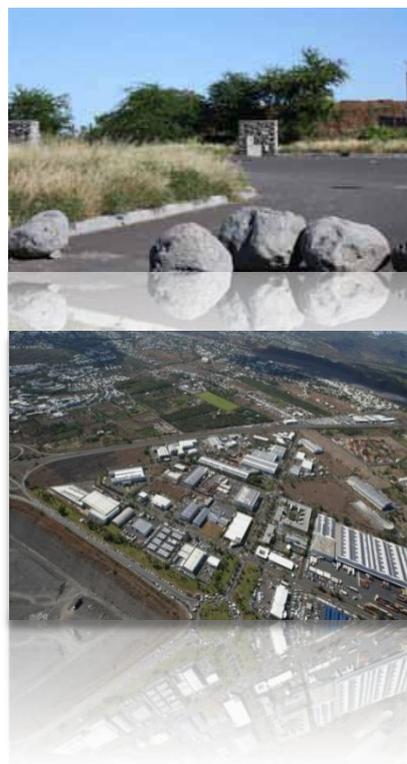
Cette implantation et pérennisation des entreprises sera accompagnée et favorisée par l'aménagement de 184 ha de parcs d'activités à l'horizon 2025

Le territoire de l'ouest concentre près de 30% des entreprises de la réunion, mais les 44% de l'ensemble des zones d'activités de l'île. 80% de ces zones sont situées sur la commune du Port.

La situation géostratégique du cœur d'agglomération avec la présence du port de commerce génère une forte attente de foncier économique à laquelle le TCO répond. Cette réponse s'attache aussi à répartir autant que faire se peut ces implantations sur le territoire

Au-delà du foncier aménagé pour les entreprises industrielles et logistiques, un effort est également mené par la réalisation d'ateliers à destination des entreprises artisanales

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **8 projets pour un montant global de 7,2 M€ en investissement** :



Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Proposer une offre adaptée pour répondre aux besoins des entreprises

Sur la base des études de faisabilité et de programmation de ses futures zones d'activités économiques, le TCO interviendra en 2013 sur :

- Eco Parc Rivière des Galets avec la livraison de la 2^{ème} phase à la fin du premier trimestre 2013 soit 60 700 m² environ de surfaces commercialisables supplémentaires. Les études préliminaires pour une extension sur 3,5 hectares supplémentaires seront engagées ainsi que les études de maîtrise d'œuvre si la faisabilité est confirmée par les études préliminaires.
- La poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la première phase de la zone d'activités des berges saint-pauloises de la Rivière des Galets (Henri Cornu) avec un objectif d'engagement des travaux en fin d'année 2013. La viabilisation de cette première tranche concerne 90 000 m² environ d'espaces économiques à disposition des entreprises.
- Les études et travaux de l'extension du village artisanal des Mascareignes en lien avec la SEMADER en charge de la réalisation de l'opération. Il s'agit de créer 6 500m² de SHON d'ateliers artisanaux à loyers plafonnés sur un terrain de 13 215m² environ appartenant au TCO.
- La concertation relative à la disponibilité foncière de la zone d'activité ZA1 (Zone Arrière Portuaire) et l'instruction de candidatures pour la réalisation et la gestion d'une zone d'activité à vocation logistique publique
- La poursuite des discussions engagées avec CBO Territoria sur l'opportunité d'une acquisition par le TCO de foncier viabilisé au sein de la ZAC Portail en vue d'y réaliser une opération d'ateliers artisanaux à loyers plafonnés.
- La poursuite des études pour la réalisation de zones artisanales dans les hauts du territoire : finalisation des études de DUP en vue de maîtriser le foncier pour les zones de Bras Montvert, la Saline et le Guillaume et l'engagement des études de maîtrise d'œuvre pour les zones de la Saline et de Bras Montvert. En fonction de la maîtrise foncière, les travaux pour la zone artisanale de Bras Montvert pourraient être engagés dès la fin de l'année 2013.

Hormis la mise en œuvre des nouvelles zones d'activités économiques, une réflexion sur la gestion et l'optimisation des zones existantes sur le territoire sera menée au regard des enjeux financiers pour les communes (en cas de transfert de la compétence au TCO) et des enjeux d'entretien, d'apport de services, etc.

Proposer un cadre de vie agréable et durable

En écho à l'offre de foncier et d'immobilier d'entreprise, un accueil personnalisé des entreprises et des porteurs de projets économiques est assuré. Ce service rendu au monde économique doit trouver sa vitesse de croisière aussi bien dans son processus de mise en œuvre, que dans l'optimisation des réponses « positives » susceptibles d'être apportées.

Le TCO s'appuie pour cela, sur une prestation d'accompagnement à la création d'activités pour les créateurs de petits projets économiques d'une part, par une orientation vers les organismes compétents d'autre part, mais aussi par un accompagnement au développement des filières stratégiques de l'Ouest et un travail partenarial avec les services économiques des communes membres.

Par ailleurs, les porteurs de projets qui souhaitent démarrer une activité ont parfois besoin d'un hébergement et d'un accompagnement rapproché. La couveuse Reusit propose de décliner un concept de « couveuse Boreal » sur le territoire. Ce projet sera analysé, notamment dans le cadre des orientations fixées sur la RHI Say piscine au Port par l'étude de faisabilité des zones artisanales du Port, réalisée par le TCO en 2012.

Accompagner la création et le développement d'activités : améliorer la connaissance du tissu économique et renforcer l'animation territoriale

La communauté d'agglomération a l'ambition de devenir le guichet unique pour l'ensemble des entreprises, afin d'optimiser les ressources et de rendre lisible le développement du territoire aux yeux du monde économique.



Cette ambition passe par la connaissance de l'offre et de la demande en matière d'installation économique et d'être à l'écoute des porteurs de projets.

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **3 projets pour un montant global de 185 000 € en fonctionnement** :



Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Améliorer la connaissance du tissu économique

Le rôle de guichet unique du TCO pour une réponse plus efficace à la demande d'installation ou d'agrandissement des entreprises nécessitera en 2013 une étroite collaboration avec les communes et la définition d'un mode opératoire d'implantation des entreprises en fonction des opportunités du territoire. Le guichet unique doit pouvoir répondre rapidement dans un cadre prédéfini et accepté de tous.

Organiser et renforcer l'animation économique territoriale

En termes de soutien aux événementiels de promotion économique de territoire, le TCO continuera de participer au financement des actions mises en place par les associations, SEM et autres organismes. Ces actions doivent être conformes à la mise en œuvre de la stratégie de développement du TCO et participer au développement économique du territoire.

Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes

Le développement économique est souvent fait de rencontres et de synergie. Le TCO a l'ambition d'être un acteur facilitateur et reconnu dans un partenariat avec les représentants d'entreprises (réseaux et clubs d'entreprises, clusters, ...) Le TCO entend aussi se positionner sur une animation à l'échelle de son territoire afin d'envisager en sus des complémentarités de filières, des complémentarités de sites.

Dès le second semestre 2012, les travaux suivants ont démarré :

- Etude pour la création d'un dispositif de soutien à l'export ;
- Lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude visant à définir un plan d'accompagnement des filières stratégiques ;

Par ailleurs, au troisième trimestre 2012, l'accueil d'un stagiaire a permis d'engager une première réflexion concernant la problématique économique de la filière portuaire et logistique.

Les résultats des études « export » et « filières », attendues au premier trimestre 2013 permettront de valider les actions et/ou le dispositif de soutien des entreprises à l'export ainsi que le plan d'accompagnement des filières stratégiques.

Ces éléments techniques viendront en complément d'une réflexion entamée par les élus du TCO en 2012 et qui se traduira par un travail de diagnostic partagé des acteurs économiques et institutionnels du territoire et de définition d'orientations stratégiques.

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **4 projets pour un montant global de 40 000 € en investissement** :

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Accompagner, organiser la structuration de filières spécifiques innovantes

Il s'agira en 2013 de décliner et de mettre en œuvre un plan d'actions répondant à des orientations stratégiques de développement d'activités et d'emploi dans les filières spécifiques identifiées ou dans des niches complémentaires : filière portuaire et logistique : 64 % de l'activité réunionnaise sur le TCO, mais également Eau, Energie, Déchets : 76% de l'activité réunionnaise sur le TCO et aussi le tourisme, l'agriculture, et l'économie résidentielle.



Axe stratégique Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

Deux outils permettent au TCO de développer l'offre et les parcours d'insertion : le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et le plan local pour l'emploi et l'insertion (PLIE). Un travail plus étroit sera mené sur le volet économique. Un partenariat pourra être envisagé avec le Pôle Emploi dans le cadre du PLIE (réflexion sur une éventuelle convention axée sur la formation et le placement des demandeurs d'emploi).

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **6 projets pour un montant global de 1,3 M€ en fonctionnement.**



Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Améliorer la connaissance de l'offre d'emploi

Il s'agira d'organiser et de renforcer l'animation territoriale des acteurs de l'emploi et l'insertion : des axes de travail sont définis (chantiers d'insertions, création d'activités, clause sociale d'insertion) et partagés avec les acteurs compétents et en lien avec le Service Public de l'Emploi, piloté par le Sous Préfet d'arrondissement. Par ailleurs, l'axe de travail dédié aux ateliers chantiers d'insertion est maintenu mais davantage ouvert aux actions innovantes sortant du cadre des métiers d'entretien des espaces verts ou de maçonnerie.

Accompagner les publics vers l'emploi

Cet objectif sera poursuivi par :

- la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : un programme annuel d'actions validé fin 2012 en partenariat avec l'Etat, avec un cofinancement européen FSE (suivi individuel des participants du PLIE, actions de remobilisation du public et d'intégration en entreprise, participation au financement des ateliers chantiers d'insertion réalisés dans les communes, actions de formations ciblées, la mise en œuvre et le suivi de la clause d'insertion dans les marchés publics).
- Deux marchés ont été lancés en 2012, pour des prestations qui prendront leur pleine mesure en 2013 : accompagnement à la création d'activités et assistance pour le développement de l'emploi par la mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans la commande publique de l'ouest.
- Le protocole PLIE entre l'Etat et le TCO se terminant fin 2013, une réflexion liée à un bilan pluriannuel devra déterminer si le protocole est reconduit et dans l'affirmative, selon quels principes et modalités.
- la poursuite des actions favorisant l'insertion et l'emploi : notamment la mise en œuvre d'un atelier chantier d'insertion de récupération, réparation et location de vélos (appel à projets lancé en 2012), le suivi de l'atelier chantier insertion réalisant des travaux du sentier littoral ouest à Saint Paul pour le TCO et en lien avec l'ONF, le partenariat financier avec la Mission Intercommunale ouest pour la coordination des plates formes de services publics de proximité davantage tournée vers les problématiques de territoire (chaque plateforme devant cibler des actions en lien avec leur localité), le soutien d'actions d'information et d'orientation des publics (forums de l'insertion et de l'emploi organisés dans les communes, forum des formations et des métiers organisé par les établissements secondaires de l'ouest
- La déclinaison de l'étude de faisabilité d'une ressourcerie-recyclerie sur le TCO, menée en 2012 par la direction environnement, est un projet à concrétiser.

BUDGET POLE TERRITORIAL 2013
DIRECTION ECONOMIE INSERTION

	Fonctionnement (€ TTC)	Investissement (€ TTC)
Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein de Parcs d'activités	0	7 200 000
<i>Cambaie Henri Cornu (60 ha)</i>		390 000
<i>Eco Parc - Rive portoise de la rivière des galets (17ha)</i>		4 680 000
<i>Saline (4ha)</i> <i>Extension de Montvert 2ha</i> <i>Guillaume 6 ha</i>		1 630 000
<i>Village artisanal des Mascareignes(1,6 ha)</i>		450 000
<i>Projet décharge classe 3 anciennes carrières Henri Cornu</i>		50 000
Accompagner la création et le développement d'activités	185 000	0
<i>Mise en place d'actions de promotion du Territoire (subventions)</i>	185 000	
Soutenir et développer les filières innovantes	0	40 000
<i>Structuration et développement des activités de recyclage</i>		40 000
Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion	1 290 000	0
Mise en œuvre du PLIE	809 000	
<i>Actions d'accompagnement individualisé des publics</i>	48 000	
<i>Actions d'insertion ACI</i>	575 000	
<i>Clause insertion (prestation)</i>	80 000	
<i>Actions de formation</i>	90 000	
<i>ABC Vision</i>	7 000	
<i>formation ABC</i>	5 000	
<i>adhésion AVE</i>	4 000	
Soutien aux actions favorisant l'insertion et l'emploi	481 000	
<i>Coordination des plates formes de services (sub M.I.O)</i>	165 000	
<i>Accompagnement des porteurs de projets</i>	220 000	
<i>ACI Vélos</i>	70 000	
<i>Forum (collège)</i>	6 000	
Soutien diverses actions / expérimentations (autres subventions)	20 000	
Total Economie/Insertion	1 475 000	7 240 000

La direction Valorisation et Animation du territoire a poursuivi sa structuration en 2012 pour répondre aux orientations stratégiques définies par le projet de territoire du TCO.

La finalité politique assignée à la direction est de « contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire » autour de quatre objectifs qui sont déclinés en projets et missions :

- **Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence**
- **Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire**
- **Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature**
- **Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'Internet et des T.I.C.**

Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence

Le TCO ambitionne de faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence, de favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre et de former la jeunesse à la culture.

La mise en œuvre de la compétence culturelle s'organise autour de deux objectifs opérationnels :

- Encourager les projets artistiques et culturels qui irriguent l'ouest
- Proposer une offre d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre et arts plastiques) : projet pédagogique, école et réseau d'enseignement.



Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **5 projets pour un montant global de 1,04 M€ en fonctionnement et 2,1 M € en investissement** :

- Poursuite du soutien à la jeune création à travers le projet "Békali",
- Zénith ,
- Création d'un équipement d'enseignements et de pratiques artistiques à Plateau Caillou ,
- Achèvement des travaux de réhabilitation des annexes de Trois-Bassins et équipements des salles pour les enseignements artistiques,
- Déploiement du réseau d'enseignement artistique.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Encourager les projets artistiques et culturels qui irriguent l'ouest

A travers son soutien, le TCO poursuit son action en faveur des publics éloignés des pratiques artistiques : décentralisation de spectacles dans les quartiers, ateliers de pratiques artistiques, prise en charge de l'inscription pour les personnes en difficulté...etc. sont autant de modalités d'actions pour « désacraliser » les lieux culturels et encourager leur fréquentation par le plus grand nombre.

Le projet "Békali", de coopération entre Lésapas, Le Séchoir et Kabardock, pour le soutien de la jeune création, se poursuit en 2013.

Réalisation du Zénith :

Bouclage du plan de financement et le cas échéant, démarrage des travaux au 1^{er} semestre 2013.



Proposer une offre d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre et arts plastiques) : projet pédagogique, école et réseau d'enseignement.

L'objectif du TCO est d'encourager les pratiques artistiques pour tous les publics en structurant une offre d'enseignement sur le territoire : pratiquer un art comme on pratique une activité sportive !

En 2013, cette ambition se traduira par la finalisation du projet pédagogique engagé en 2012.

En outre les actions suivantes seront poursuivies :

- Concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'un bâtiment basé à Plateau Caillou, (siège et locaux d'enseignements et de pratiques) sur la base de l'étude de programmation en cours.
- Achèvement des travaux de réhabilitation des annexes de Trois-Bassins ; équipements des salles pour les enseignements artistiques et livraison des espaces. Mise au point d'une convention de gestion entre les parties concernées.
- En fonction des conclusions du projet pédagogique, mise en œuvre de nouvelles actions pour poursuivre le déploiement du réseau. La forme juridique de ces actions devra être définie.

En parallèle, le lancement d'une étude de faisabilité sur la « grande maison ».

Axe stratégique

Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire

La compétence tourisme du TCO s'exerce autour de deux axes : des projets d'animation et de coordination des acteurs sur le territoire et des projets d'aménagement de sites et d'équipements de loisirs.

- Ouvrir de nouveaux sites de loisirs et valoriser le patrimoine naturel,
- Créer des équipements de loisirs.

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **14 projets pour un montant global de 1 M€ en fonctionnement et 2,3 M€ en investissement** :

- Sentier Littoral Ouest :
 - Gestion de l'aménagement du littoral sud de Saint-Leu,
 - Gestion du site de la Pointe de Trois-Bassins,
 - poursuite des études de conception et démarrage des travaux du sentier littoral en forêt domaniale de Saint-Paul,
 - Conduite d'une étude de faisabilité et de programmation du sentier littoral en rive droite et gauche de la rivière des Galets ;
- Aménagements des hauts
 - Aménagement de la Grande Ravine,
 - Délocalisation de l'espace de pique nique de Grand Coin,
 - Aménagements de la route Hubert Delisle ;
- Equipements de loisirs
 - Complexe sportif de Dos d'Ane,
 - Camping intercommunal de l'Ermitage,
- Accueil touristique
 - Poursuite de l'animation du réseau des offices par la mise en œuvre d'un programme d'actions intercommunales,
 - Signalisation touristique,
 - Gestion du matériel événementiel,
 - Poursuite de l'étude sur le développement et les articulations des ports de plaisance du territoire.



Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Ouvrir de nouveaux sites de loisirs et valoriser le patrimoine naturel

Les projets d'aménagement littoraux concernent les quatre tronçons du sentier littoral ouest déclarés d'intérêt communautaire. Pour 2013, les actions programmées sont les suivantes :

- La gestion de l'aménagement du littoral sud Saint-Leu : En 2012, la première tranche de l'aménagement du littoral Sud de Saint-Leu a été réalisée. Cette première tranche a consisté en la réalisation d'un vaste espace de loisirs au niveau de l'ancien four à chaux Méralikan, à la sortie sud de la ville. Des terrains de sport (beach soccer, beach volley, pétanque...), des parkings paysagers, des sentiers piétons et vélos, des aires de pique nique sous les filaos ont ainsi été réalisés. En 2013, les travaux de la 2^{ème} tranche seront engagés et consisteront en la réhabilitation de l'ancien four à chaux Méralikan (monument historique), de ses dépendances ainsi que de ses alentours. Il sera destiné à accueillir un espace « muséo », un espace d'accueil touristique ainsi qu'un espace de restauration.
- La gestion du site de la Pointe de Trois-Bassins : Elle a pour objectifs de valoriser et de préserver la qualité des milieux naturels et des paysages, de sauvegarder les espèces endémiques du site afin qu'il se rapproche de son état naturel initial, et d'ouvrir au public les espaces considérés dans des conditions compatibles avec leur préservation. L'entretien du site et la maintenance des aménagements sont assurés en régie par deux agents depuis 2011. Leurs missions : entretenir et nettoyer les espaces naturels, réaliser des travaux de restauration écologique, maintenir en bon état les ouvrages et surveiller les équipements, faire respecter les prescriptions légales et réglementaires, informer et sensibiliser les usagers à la préservation du site. En 2013, il est prévu de déléguer cette gestion à la Société Publique Locale (SPL) TAMARUN avec l'intégration des 2 agents aux effectifs de la société.
- La poursuite des études de conception et le démarrage des travaux du sentier littoral en forêt domaniale de Saint-Paul, sur le domaine géré par l'ONF.
- La conduite d'une étude de faisabilité et de programmation du sentier littoral en rive droite et gauche de la rivière des Galets (communes du Port et de Saint-Paul). Cet aménagement est à intégrer à plusieurs opérations en cours ou en projet (zone d'activité Henri Cornu, Zénith, extension de la ZA environnement, réhabilitation de l'ancienne décharge portoise).
- En outre, des aménagements dans les hauts du territoire sont programmés :
- l'aménagement de la Grande Ravine : La Grande Ravine compte parmi les sites d'intérêt majeur aux abords de la route Hubert Delisle. Les potentialités touristiques du site doivent toutefois être confrontées à une analyse approfondie des risques. Une expertise géotechnique devrait ainsi être confiée à un cabinet d'étude spécialisé.
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage ou une convention de co-maitrise d'ouvrage est envisagée avec le BRGM.
- La délocalisation de l'espace de pique nique de Grand Coin : L'emprise du futur complexe sportif de Dos d'Ane se situe sur une zone de loisirs (kiosques de pique-niques) chère aux riverains et aux visiteurs extérieurs. Cet espace de loisirs contribuant à l'attractivité du Dos d'Ane, la commune envisage de délocaliser cette activité sur le terrain « Marie-Claire ». Le TCO pourrait proposer une offre complémentaire en lien avec la réhabilitation d'un sentier de randonnée (le chemin de bord). Une étude de maîtrise d'œuvre serait à engager en 2013, sous réserve de la maîtrise préalable du foncier concerné.
- Les aménagements de la route Hubert Delisle : Le TCO assumera, en 2013, la gestion des 6 aménagements réalisés sur la route Hubert Delisle sur ce mandat. Le TCO prospectera également d'autres sites potentiels (visites de terrain, négociations foncières) pour compléter son programme de mise en valeur de la route Hubert Delisle.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Créer des équipements de loisirs

- Complexe sportif de Dos d'âne : le TCO poursuivra, sur le premier semestre 2013, les études de conception et de gestion du complexe sportif de Dos d'Ane. Il engagera, au second semestre, la consultation pour les marchés de travaux (7 lots). Le TCO devra, par ailleurs, maîtriser la globalité de l'emprise foncière de l'opération (3 parcelles restant à acquérir). Un effort conséquent sera consenti en 2013 sur la concertation et la communication sur le projet.
- Le camping intercommunal de l'Ermitage : le camping ouvrira ses portes le 21 décembre 2012 et sa gestion a été confiée à la SPL Tamarun via un contrat de type régie intéressée. En partenariat avec le gestionnaire, l'année 2013 sera consacrée au développement d'une stratégie de communication et de promotion du camping qui vise à élargir le public tant sur le plan français et international qu'en nombre de visiteurs. Une demande de classement en trois étoiles sera par ailleurs effectuée par la collectivité, début 2013, conformément au nouveau classement des terrains de camping.
- Zénith : L'année 2013 sera marquée par le lancement des travaux dès le mois de mars. En outre, la DSP, nécessaire à la gestion de l'équipement sera préparée puis lancée en milieu d'année de façon à pouvoir disposer d'un gestionnaire 6 mois avant l'ouverture de l'équipement.
 - *Renforcer la vocation d'accueil touristique du territoire*
- Poursuite de l'animation du réseau des offices par la mise en œuvre d'un programme d'actions intercommunales,
- Signalisation touristique :
 - o Entretien et actualisation de la signalisation sur la route touristique Hubert Delisle,
 - o Signalisation des sites touristiques majeurs sur le reste du territoire (tranche conditionnelle 1) : RIS, panneaux image, panneaux directionnels.
- Gestion du matériel événementiel : participation aux frais de fonctionnement de chaque service technique des communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins.
- Poursuite de l'étude sur le développement et les articulations des ports de plaisance du territoire : La loi portant réforme des ports d'Outre-mer a modifié le statut de Port-Réunion (aujourd'hui port concédé par l'Etat et géré par la CCIR) et a constitué un établissement public national portuaire de type Grand Port Maritime avec possibilité d'un transfert de la compétence « plaisance » vers les communes ou l'intercommunalité. La mission organisée en Métropole, début 2012, avait pour but de voir les différents modes de gestion de ports de plaisance, d'appréhender les organisations pour une gestion plus efficace des bassins et de faire le point sur les services offerts aux plaisanciers. Il s'agit en 2013 de finaliser les réflexions préalables à la prise de compétence « Port de plaisance » par le TCO.

Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature

Le TCO consolide son engagement pour le soutien des activités de loisirs de nature et poursuit son accompagnement dans l'organisation d'évènements sportifs sur ses communes membres.

- Offrir des lieux de pratiques d'activités physiques en milieu naturel
- Soutenir les pratiques de sports de pleine nature

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **5 projets pour un montant global de 100 000 € en fonctionnement et 50 000 € en investissement** :

- Aménagement de trois sites d'escalade en partenariat avec la fédération,
- Etude des potentialités des nouveaux secteurs pour la pratique des sports de pleine nature,
- Organisation de la manifestation Cap à l'ouest avec une extension aux sports nautiques,
- Soutien aux manifestations sportives d'intérêt communautaire,
- Poursuite du partenariat avec la ville de Durban sur le projet « Green corridor ».



Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Offrir des lieux de pratiques d'activités physiques en milieu naturel

Soutenir les pratiques de sports de pleine nature

2013 sera consacré à :

- L'aménagement de trois sites d'escalade en partenariat avec la fédération : Les Lianes et Les Gaillards (Saint-Paul), La Ravine (Trois-Bassins), La Ravine Colimaçons (Saint-Leu),
- L'étude des potentialités des nouveaux secteurs pour la pratique des sports de pleine nature.

- L'Organisation de la manifestation Cap à l'ouest (trail grand ouest et randonnées) avec une extension aux sports nautiques : en effet, l'étude, commandée au Club Nautique Portoïse en 2012 par le TCO, a conclu à la faisabilité technique, juridique et financière d'une course au large dans l'océan Indien "Triangle des Iles Vanille. Il s'agit d'une course internationale entre la Réunion, Maurice et Madagascar avec des voiliers habitables et deux catégories de participants (régate pure et course croisière) couplée à une programmation à terre d'actions de loisirs et de manifestations à caractère sportif, culturel, environnemental, festif, touristique en lien avec la plaisance et plus largement la mer et le littoral. En parallèle, le TCO a soutenu la coupe de l'Océan Indien qui en 2013 pourrait intégrer cet événementiel.
- Le soutien aux manifestations sportives d'intérêt communautaire,
- La poursuite du partenariat avec l'Afrique du Sud sur le projet « Green corridor » de Durban : échanges autour du Raid'AV 974 et Cap à l'ouest sur les thématiques sportives mais aussi organisationnelles.

Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'Internet et des T.I.C

Les missions des animateurs Cyber-base® consistent à :

- Sensibiliser, initier et accompagner à la pratique des TIC au travers d'espaces de proximité,
- Assurer la promotion et le développement des TIC.

Sous cet axe stratégique sont ainsi déclinés **3 projets pour un montant global de 30 000 € en fonctionnement.**

- Mise en œuvre du programme d'actions des équipes d'animateurs des Cyber-base®,
- Mise en place d'une nouvelle organisation par l'identification de responsables de site,
- Renouvellement du matériel informatique et du mobilier.



Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Sensibiliser, initier et accompagner à la pratique d'Internet et des TIC au sein des espaces de proximité

et

Assurer la promotion et le développement des TIC.

Pour 2013, les équipes d'animateurs des Cyber-base® poursuivront la mise en œuvre de leur programme d'actions se déclinant autour de cinq axes :

- s'adapter aux besoins et spécificités du public, aller vers les publics éloignés ;
- optimiser l'ancrage local : s'ouvrir à de nouveaux partenaires, travailler en complémentarité ;
- renforcer les relations entre les Cyber-base® et avec le TCO : échanges d'expériences, mise en valeur des compétences internes, auto formation ;
- améliorer la communication, l'adapter aux publics ;
- formaliser les pratiques (Ethique, limite des prestations, programmation annuelle).

En outre une nouvelle organisation sera mise en place par l'identification de responsables de site. Le matériel informatique et le mobilier seront renouvelés.

De façon transversale, la Direction porte l'étude de programmation urbaine sur le secteur littoral (ZALM) de Trois-Bassins

Il s'agit d'une étude de programmation urbaine sur le littoral de Trois-Bassins. Le schéma d'intégration environnementale synthétisera les conclusions des diagnostics croisés et partagés : étude environnementale, étude paysagère et urbaine, étude ethno-socio-économique. Ce schéma servira de base à la définition de 3 scénarii d'aménagement fondés sur des argumentaires solides.

Un scénario, choisi et validé par les élus, fera l'objet, en 2013, d'un plan de composition détaillé, chiffré et planifié. En parallèle, une étude foncière est menée en coopération avec la Commune de Trois Bassins. Les besoins fonciers pour ce projet pourraient conduire à de lourds investissements.

Courant 2013, la phase réalisation pourra être envisagée. Elle devra faire l'objet de validations politiques, financières et temporelles entre le TCO et Trois-Bassins.

BUDGET POLE TERRITORIAL 2013
DIRECTION VALORISATION ET ANIMATION DU TERRITOIRE

	FONCTIONNEMENT (€ TTC)	INVESTISSEMENT (€ TTC)
I-Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence	1 045 000	2 140 000
• Encourager les projets artistiques et culturels qui irriguent l'ouest	500 000	0
Subventions aux associations culturelles	500 000	
• Proposer une offre d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre et arts plastiques) : projet pédagogique, école et réseau d'enseignement.	545 000	2 140 000
Concours (?) et marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un bâtiment de Plateau Caillou		140 000
Achèvement des travaux de réhabilitation des annexes de Trois-Bassins		574 000
Marché de service de conception de projet d'enseignement artistique	25 000	
Convention de gestion entre les parties concernées - Fonctionnement des ateliers 3annexes de 3B" septembre- décembre 2013	20 000	
Déploiement du réseau : transformation des subventions en commande publique pour assurer l'enseignement artistique en réseau	500 000	
Equipements pour faire fonctionner les Annexes de Trois Bassins (équipements, tables, chaises,		163 000
Etude de faisabilité sur la « grande maison »		33 000
Zénith		1 230 000
II-Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire	1 041 000	2 360 000
• Ouvrir de nouveaux sites de loisirs et valoriser le patrimoine naturel	120 000	1 325 000
Travaux d'aménagement du littoral sud Saint-Leu		965 000
Gestion de l'aménagement de la Pointe de Trois-Bassins	120 000	
Sentier littoral en forêt domaniale de Saint-Paul		330 000
Etude de faisabilité du sentier littoral portoïis		0
Aménagements de la grande ravine	0	30 000
• Créer des équipements de loisirs	560 000	800 000
Complexe sportif de Dos d'âne		335 000
Gestion et exploitation du camping intercommunal de l'Ermitage	560 000	465 000
• Renforcer la vocation d'accueil touristique du territoire	361 000	235 000
Programme d'actions intercommunales des OT	335 000	
Signalisation touristique		185 000
Gestion du matériel événementiel	26 000	
Poursuite de l'étude sur le développement et les articulations des ports de plaisance du territoire		50 000
III-Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature	100 000	50 000
• Offrir des lieux de pratiques d'activités physiques en milieu naturel	0	50 000
Aménagement de trois sites d'escalade		50 000
• Soutenir les pratiques de sports de pleine nature	100 000	0
Réédition « Cap à l'ouest » (TGO) avec une extension aux sports nautiques (« triangle des îles vanille »)	50 000	
Soutien aux manifestations sportives d'intérêt communautaire	50 000	
Poursuite du partenariat avec l'Afrique du Sud sur le projet « Green corridor » de Durban		
IV-Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'Internet et des T.I.C	30 000	30 000
Mise en œuvre du programme d'actions des CBB	30 000	
Renouvellement matériel informatique et mobilier		30 000
Projet transversal	0	50 000
Etude de programmation urbaine sur le secteur littoral (ZALM) de Trois-Bassins		50 000
Total Direction Animation et Valorisation du Territoire	2 216 000	4 630 000

LES ENVELOPPES 2013 PAR PÔLE

Le Pôle SPIP

Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine

Le Pôle Développement Territorial

La Délégation Eco Cité

Le Pôle Ressources

La Direction Générale des Services

« Construire une ville dense, durable, attractive et au service de l'ensemble des habitants de la côte ouest.. »

La délégation Ecocité poursuit les projets à l'échelle du cœur d'agglomération, de Cambaie et de l'arrière-port.

Pour rappel, le périmètre de l'Ecocité cœur d'agglomération s'étend sur trois communes (une partie de la Possession, la totalité du Port, une partie de Saint-Paul)

et couvre un territoire d'environ 5.000 hectares de la route du littoral au cap la Houssaye et du front de mer au bas des mi-pentes.

Il constitue le principal secteur d'intensification urbaine du TCO identifié au SAR et au Scot. Au sein de l'Ecocité le secteur opérationnel de Cambaie Oméga couvre un territoire d'environ 200 hectares entre la zone d'activité Henri Cornu le long de la rivière des Galets et le secteur de la plaine de loisir en direction de l'Etang de Saint-Paul et s'étend du front de mer à la route nationale 1. Il a fait l'objet en 2011 d'une préprogrammation par les cabinets Inexia Menighetti et Michel Jaouën.

La population du territoire de la côte ouest augmente rapidement. L'objectif premier de l'Ecocité est donc de répondre au besoin pressant de logements, faute de quoi l'agglomération continuera à se développer spontanément sur les espaces agricoles et naturels, en opposition avec le label de *patrimoine mondial de l'Humanité* décerné par l'Unesco. L'Ecocité se pense comme une ville dense, durable, unifiée, une ville de forte intensité incluant les trois centres-villes existants et aménageant les ultimes emprises entre le Port et Saint-Paul (Cambaie) et entre le Port et la Possession (arrière-port). L'Ecocité cœur d'agglomération implique l'implantation d'un transport en commun efficace, élément d'une ville servicielle praticable à pied, accueillante pour les familles et les personnes âgées, une ville permettant les pratiques culturelles et de loisir de chacun, une ville structurée par son paysage et son front de mer offrant l'ensemble des commerces et des services de proximité à ses habitants.

L'approche durable de l'Ecocité va porter notamment sur les thèmes suivants en milieu tropical : milieu et risques naturels ; littoral et ses aménagements ; formes urbaines et conception adaptée au climat et économe en énergie et en ressources ; aéraulique et thermique urbaine et du bâtiment, acoustique et confort visuel ; éco conception et matériaux ; gestion des eaux ; gestion des déchets ; insertion dans le grand paysage ; présence de la végétation et de l'agriculture en ville.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Un urbaniste coordinateur sera désigné en début d'année 2013. Son équipe comprendra un paysagiste, un sociologue urbain, un spécialiste du développement durable, un spécialiste des mobilités, un spécialiste de la conduite de projets complexes, un ingénieur voiries et réseaux et un économiste de l'aménagement. L'urbaniste aura un contrat de dix ans comportant vingt et une missions permettant au maître d'ouvrage d'organiser de manière cohérente dans le temps et dans l'espace le territoire de l'Ecocité : articulation de l'aménagement de l'espace public, des logements et des équipements, en concertation avec les partenaires et les habitants. Les missions de maîtrise d'œuvre urbaine confiées à l'équipe lauréate de la consultation s'appliquent aux deux échelles du périmètre global d'étude Ecocité et du secteur opérationnel Cambaie Oméga selon des modalités distinctes.

En 2012 l'urbaniste établit un plan guide à l'échelle du cœur d'agglomération Ecocité et la délégation s'attache à partager ce document fondateur avec les différents maîtres d'ouvrage portant des projets sur le territoire : communes, département, région, Etat, acteurs privés. L'objectif est d'amplifier la cohérence territoriale des différents projets constituant le cœur d'agglomération, dans le cadre de la stratégie portée par le SAR et le Scot du TCO.

A l'échelle de Cambaie, le travail initié par les programmistes se poursuivra avec la fin des études préalables (affirmation des ambitions du projet, programmation, modalités d'évaluation environnementale, choix du montage opérationnel, stratégie foncière, faisabilité financière, temporalité du projet) et le début de la phase pré-opérationnelle. L'urbaniste va concevoir le schéma d'aménagement de Cambaie, du Port à Saint-Paul, de manière à entamer la concertation sur le projet auprès des habitants et des partenaires.

Les grands objectifs du projet se dessinent :

Autre sujet porté par l'Ecocité, le projet d'aménagement de l'arrière-port esquissé par l'INTA en 2011. Les urbanistes Ecocité approfondiront la stratégie de transformation urbaine du Port à la Possession, de l'arrière-port aux berges de la rivière des Galets, y compris les secteurs du Triangle et des Mascareignes. La problématique est complexe : ajuster la place respective de l'économie et de l'urbain, unifier la ville et franchir les coupures urbaines tout en permettant la desserte de l'île à partir du Port.

BUDGET ECO CITE 2013

	Fonctionnement (€ TTC)	Investissement (€ TTC)
Concours		400 000
AMO « stratégie foncière, opérationnelle et financière »		50 000
Mandat état du foncier de la ZAD et saisie des domaines		50 000
Mission d'urbaniste		200 000
Création d'une identité graphique	15 000	
Subvention INTA Ecocité & PILHI	65 000	
Total Eco cité	80 000	700 000

LES ENVELOPPES 2013 PAR PÔLE

Le Pôle SPIP

Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine

Le Pôle Développement Territorial

La Délégation Eco Cité

Le Pôle Ressources

La Direction Générale des Services

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Accompagner le renforcement des directions

L'année 2012 a surtout permis de renforcer les logiques de production sur la partie amont des projets avec le recrutement de chefs de projets et sur la production elle-même (chargés d'opération, commande publique).

Les autres volets du plan de recrutement mis en œuvre en 2012 devraient aboutir en 2013 et concerneront notamment :

- Le contrôle de gestion
- La communication
- La mise en place d'une équipe (cofinancée) dédiée à la résorption de l'habitat insalubre
- Le renfort de la gestion patrimoniale.

Ce plan de recrutement intégrera la volonté du TCO de développer une politique favorisant l'apprentissage.

Porter des chantiers transversaux

- La participation du TCO aux frais de mutuelle : le décret permettant cette participation a été publié en juillet 2012. L'application de cette mesure, dont le principe a été validé, pourrait débiter à compter du 1^{er} janvier 2013, si la modalité retenue est celle de la labellisation (participation accordée sous réserve que la mutuelle de l'agent soit labélisée par l'Etat)

- La mise en œuvre des résultats attendus de l'étude concernant la classification des postes dans le cadre de la refonte du régime indemnitaire : l'ensemble des postes du TCO ont été classés sur une grille composée de 13 niveaux de responsabilité qui permettent en fonction du grade détenu par l'agent de lui verser la part fixe du régime indemnitaire. Ce classement doit être affiné pour permettre une meilleure différenciation des postes en fonction des responsabilités réellement exercées
- La mise en œuvre d'un cadre de gestion pour les agents contractuels de l'établissement inspiré des règles applicables aux fonctionnaires territoriaux (avancement de grades...)

L'informatisation du contrôle des horaires déjà instauré sur support papier

Accompagner par la formation

La préparation aux concours restera pour 2013 une action forte de l'établissement en matière de formation.

Soutenir le Dialogue social

La loi du 5 juillet 2010 sur le dialogue social a modifié de façon considérable les modalités de forme et de fond de mise en œuvre du dialogue social.

Si nous avons toujours favorisé un dialogue social éthique et constructif, il nous semble pertinent de soutenir sa modernisation par la création d'un poste dédié. Ce dernier sera :

- Garant des dispositions réglementaires : amélioration des conditions d'accès aux élections professionnelles (nouveau mode de scrutin), la fin du paritarisme automatique dans les instances de participation et la mise en place de la négociation et de moyens alloués aux syndicats pour faire vivre ce dialogue.
- Force de propositions sur des modalités de dialogue innovant et équitable.
- En écoute, en conseil et en support des différents acteurs du dialogue social : agents, représentants syndicaux, directions, institutions...

ENVELOPPE GLOBALE : 12,2 M€

Les orientations informatiques pour l'année 2013 continueront d'être marquées par **la mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique**.

La récente Direction Informatique continue de travailler prioritairement la réorganisation et la consolidation des équipes de la Direction. Deux recrutements de techniciens supplémentaires sont planifiés et actés pour 2013.

Elle a pour objectif majeur la mise en œuvre d'une véritable relation client/fournisseur et des contrats de services associés (gestion de la demande, reporting qualité...). A ce titre, elle doit finaliser la mise en œuvre de la fonction support aux utilisateurs et continuer la mise en place d'une gestion de la demande pour les besoins en informatisation des services.

L'année 2013 se focalisera encore sur les grandes thématiques suivantes :

- **Finalisation de la remise à plat des infrastructures techniques**, mise en œuvre d'une architecture cohérente minimale (mise en exergue de standards homogènes) et sécurisée.
- **Finalisation de la description, consolidation et sécurisation du système d'information**
- **Mise en œuvre de nouveaux projets métiers applicatifs**

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Pour les Investissement - (530 k€ hors « AP/CP déménagements »)

Les investissements retenus pour les projets applicatifs et techniques des services internes du TCO représenteront une enveloppe estimative de 530 k€

Les projets techniques

- La continuité de la Consolidation de l'Infrastructure Serveur
- La fiabilisation et rationalisation des serveurs (Mise en œuvre d'une plateforme de virtualisation de serveurs)
- La conception d'un « marché cadre matériel » pour assumer les besoins « hardware » tout au long de l'année
- La relance d'un marché d'acquisition d'équipements réseaux

Les projets applicatifs métiers (liste non exhaustive)

- La gestion des marchés publics (fin de la mise en œuvre fin 2012 et périodes de vérification sur début 2013)
- Le contrôle automatique des horaires de présence (début de mise en œuvre début 2013)
- La gestion des arrêtés et des délibérations...

Les projets transverses de services structurants (liste non exhaustive)

- La mise en œuvre d'une plateforme de visioconférence
- La mise en œuvre de points d'accès sécurisés WIFI pour les visiteurs (accès internet)
- La mise en œuvre d'une solution de télémaintenance
- L'inventaire et la régularisation des licences logicielles

Les projets de déménagements (AP/CP)

Dans le cadre des déménagements, l'ensemble des marchés à bon de commande prévus ont été lancés en 2011 et sont ouverts jusqu'au 31/12/2014.

A ce propos, la Direction Informatique a créé une « AP/CP » jusqu'à 2014 inclus afin de prendre en considération l'opération déménagement et ses incertitudes.

A partir de 2013, l'ensemble des Directions (hors DIP et DEI qui ont déjà déménagé) devront quitter le siège pour occuper des locaux dont nous ne connaissons pas à ce jour encore leur typologie et leur nombre précis. Les Directions réintégreront le siège à partir de mai 2014.

En Fonctionnement - (330 k€, frais de maintenance et de télécommunication compris)

La Direction a relancé un nouveau marché de téléphonie mobile jusqu'à fin 2014 avec une enveloppe globale (siège et Cyber-bus) d'environ 77k€/an.

Pour l'année 2013, elle devra travailler sur un nouveau marché de maintenance des onduleurs pour un début d'exécution au 01/01/2014 ;

Un nouveau marché de maintenance et d'assistance sur la plateforme « Kimoce » (Numéro vert et gestion des appels citoyens) devra aussi être lancé pour décembre 2013.

BUDGET POLE RESSOURCES 2013

DIRECTION INFORMATIQUE

	Fonctionnement (€ TTC)	Investissement (€ TTC)
Mise en œuvre du schéma directeur informatique		530 000
Déménagement du siège social		80 000
Maintenance informatique	112 000	
Frais de télécommunication	190 000	
Divers	28 000	
Total Informatique	330 000	610 000

Les grands agrégats pour l'exercice 2013 ont été développés en amont dans la 1^e partie du document. Les axes de travail en matière financière pour 2013 concerneront les dossiers évoqués ci-dessous.

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Sécuriser le portage financier de nos opérations d'investissement

Compte tenu des contraintes pesant sur le l'évolution de nos recettes, la maîtrise de nos charges de fonctionnement s'avère aujourd'hui impérative car elle conditionne le développement futur de nos compétences et doit permettre de dégager des marges de manœuvre pour financer les emprunts nouveaux. A ce titre, le TCO bénéficie de l'accompagnement d'un cabinet extérieur pour de l'ingénierie financière et poursuivra le travail engagé antérieurement.

Optimiser la recherche des financements disponibles

Un des axes de travail consistera au regard de nos compétences à rechercher et optimiser les financements auxquels nos projets pourraient prétendre. Cet aspect est d'autant plus important que les négociations pour le prochain programme européen 2014-2020 sont en cours. Il est ainsi prévu de renforcer le pôle budgétaire avec le recrutement d'une personne dédiée à ces problématiques. L'objectif étant de centraliser dans une seule direction, l'information relative aux financements disponibles.

Poursuivre les travaux de l'observatoire fiscal du TCO

La cellule fiscale poursuivra le travail engagé en 2012, en concertation avec ses communes membres. L'objectif étant d'élargir les bases d'imposition, pour assurer l'équité fiscale entre tous ceux qui bénéficient du service de collecte et au final augmenter la recette fiscale en actionnant l'effet base plutôt que l'effet taux.

Mettre en place un contrôle de gestion efficace

La gestion des risques externes constitue un enjeu majeur aujourd'hui, compte tenu de notre participation de plus en plus importante au capital des SEM. Par ailleurs, la notion de contrôle analogue que le TCO doit exercer est un exercice nouveau qui suppose expertise et connaissance plus fine de la comptabilité privée. Aussi, il est prévu de renforcer la cellule analyse et prospective avec 2 analystes financiers qui auront en charge toute cette problématique.

Accompagner les directions dans les logiques de déconcentration du logiciel de gestion financière

En 2012, le TCO s'est engagé dans la déconcentration de certains modules du logiciel de gestion financière : la saisie des marchés et la préparation budgétaire. L'accompagnement se poursuivra en 2013. Par ailleurs, suite à l'acquisition d'un logiciel marché, il conviendra de déployer les passerelles entre les 2 interfaces afin d'optimiser au maximum ces outils mis à disposition des directions.

Faciliter la circulation de l'information financière dans les services

Des tableaux de bords de suivi des consommations des budgets sont aujourd'hui mis à la disposition des directions. Ces informations mensuelles doivent permettre d'appréhender au mieux l'exécution des budgets et la préparation des budgets futurs. L'objectif est de poursuivre la diffusion de l'information aux directions en l'adaptant aux besoins de chacun.

LES ENVELOPPES 2013 PAR PÔLE

Le Pôle SPIP

Services Publics, de l'Investissement et du Patrimoine

Le Pôle Développement Territorial

La Délégation Eco Cité

Le Pôle Ressources

La Direction Générale des Services

Objectifs opérationnels à poursuivre en 2013

Impulser une dynamique
Qualité

Le service Pilotage Organisation Méthode Evaluation (POME) a été créé en 2012 et a pour projet prioritaire le développement de démarches de modernisation de notre fonctionnement interne. La Qualité constitue un des projets-clé pour optimiser notre fonctionnement interne et valoriser nos pratiques.

Convaincu de l'intérêt de cette approche, le TCO s'est engagé depuis 2005 dans des démarches qualitatives structurantes :

- Le Label Marianne, qui ciblait nos pratiques d'accueil et de courrier (labellisation en 2007, non reconduite à échéance) ;
- La Démarche Processus, qui a élargie l'analyse à l'ensemble de la structure. Cette démarche nous a permis d'aboutir à une segmentation stratégique pour les Pôles Territorial et SPIP (finalités politiques, objectifs stratégiques et opérationnels) et de formaliser les processus et leurs déclinaisons opérationnelles (activités, tâches...) pour nos directions et services.

Elles ont, pour chacune, eu des impacts positifs concrets :

- sur le plan stratégique (formalisation de la segmentation stratégique, mise en lien de notre organisation avec le projet de territoire)
- organisationnel (formalisation du référentiel des processus pour l'ensemble des directions et des services, plan d'amélioration sur les processus transversaux),
- et opérationnel (amélioration de nos pratiques d'accueil, amélioration du circuit de traitement des courriers...).

Il semble opportun et important de pouvoir mutualiser et capitaliser sur les deux démarches, et développer un projet intégré, collectif, transversal et valorisant tel que la mise en place d'un système de management de la qualité. La démarche Qualité que nous souhaitons entreprendre n'a pas pour objectif de se substituer aux deux démarches évoquées précédemment, mais constitue finalement une continuité logique du travail collectif investi sur ces dernières.

Selon l'avancement réel de la démarche Processus (interventions de fin 2012), nous pourrions envisager en 2013, des commandes précises auprès de notre prestataire pour finaliser la démarche, et amorcer l'accompagnement vers une démarche Qualité (Label Marianne dans un premier temps)

De plus, dès 2013, il est prévu de lancer un appel d'offres d'assistance pour un accompagnement à la mise en place d'une démarche Qualité au sein du TCO.

Soutenir la coopération
décentralisée

La coopération décentralisée en 2013 sera marquée par une nouvelle phase dite de « réalisation » de certaines actions entamées en 2010 et par le lancement de nouveaux projets.

En ce qui concerne **les projets de coopération décentralisée**, il conviendra :

- D'une part d'accompagner *la phase de réalisation* des accords de coopération existants liés par les communes membres :
- Coopération Tamatave (Madagascar)/Le Port/ TCO : Poursuite du Projet d'Appui au co-développement durable de Tamatave 2011-2013. Pour 2013, la continuité de ce projet technique consistera en la réalisation d'un « Plan d'Aménagement de Quartiers de Tamatave (PAQT) », programme pré-opérationnel de requalification

Soutenir la coopération décentralisée

- urbaine sur un secteur pilote (production d'un diagnostic et d'un programme d'aménagement) ainsi que le montage de dossiers de demandes de financement auprès de bailleurs pour les investissements à conduire. Il est prévu qu'un Volontaire du Progrès « mutualisé » soit implanté à Tamatave pour le suivi de ce projet.
- Coopération Durban (Afrique du Sud)/Le Port/ TCO : La phase de réalisation du Projet « Green-Corridor » débuté en 2011 devrait aboutir et suite au rendu du diagnostic et du plan de développement éco-touristique, outre la mise en place d'un partenariat autour de manifestations sportives, de nouveaux projets notamment en matière de développement économique seront étudiés.
- Coopération Antanifotsy (Madagascar)/La Possession/ TCO,
- D'autre part d'accompagner *la phase de lancement* du projet de coopération Ile Sainte Marie (Madagascar)/Saint-Paul/TCO. Il est à noter qu'est principalement concerné par ce projet, la compétence « Environnement et cadre de vie » du TCO.

En ce qui concerne **les adhésions et/ou subventions aux associations**, il est prévu de continuer à soutenir les associations suivantes et/ou leurs actions :

- Subvention à l'Observatoire Villes et Ports de l'Océan Indien (OVPOI) ;
- Adhésion à l'Association Internationale des Villes et Ports (AIVP) ;
- Adhésion à l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI).

ENVELOPPE GLOBALE : 51 000 €

Développer des modes innovants de communication avec les communes membres

La volonté du TCO est de travailler de façon plus étroite avec ses communes membres, en développant notamment le travail en réseau selon les cœurs de métiers. L'objectif étant de faciliter les conventions de mutualisation sur certains domaines de compétence.

La Communauté d'Agglomération va mettre en œuvre en 2013 des actions de communication et de promotion de ses réalisations, ses projets et ses compétences.

Au-delà des actions d'information classiques, des supports seront créés afin de répondre à **deux axes stratégiques** particuliers :

- Inciter la population à **modifier son comportement** notamment dans les domaines de l'environnement et des déplacements.
- **Promouvoir** les projets et actions du TCO.

Le service communication accompagnera donc les chefs de projets dans la mise en œuvre de leurs actions, et notamment sur celles citées ci-dessous :

En matière d'environnement et de cadre de vie :

- Faire de l'usager un « éco-citoyen » : il s'agit d'inciter les habitants à changer leur comportement dans la gestion de leurs déchets. C'est un véritable pari que souhaite relever le TCO et qui l'engage sur plusieurs années. Des campagnes d'incitation et d'éducation, des évènementiels sont donc à prévoir pour atteindre les objectifs de réduction de la production de déchets et d'amélioration du geste de tri. Des actions d'exemplarité devront également être menées et valorisées.
- Prévoir des actions de communication pour l'optimisation du système actuel de collecte des déchets et l'utilisation des déchèteries et centres de propreté.
- Promouvoir la gestion de proximité des bio déchets et accompagner la mise en place des opérations de compostage collectif.
- Réalisation d'un plan de communication pour la lutte contre les dépôts sauvages
- Accompagner la mise en place des opérations de lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire.
- Renouveler les actions de communication relatives à la démarche interne de développement durable commencée auprès des agents.
- Création d'un plan de communication relatif au Plan Climat Energie Territorial et promouvoir les opérations de « villages solaires »
- Création sur le site internet du TCO d'une rubrique dédiée à chacune des compétences « Energie », « Air » et « Bruit »

D'autres actions de communication sont à prévoir, notamment sur la réduction de la production de déchets, ...

En matière de transports publics et déplacements :

- Promotion des transports publics auprès des habitants :
 - action d'information sur les services proposés afin d'inciter les habitants à utiliser les transports en commun
 - participation à la semaine européenne de la mobilité
 - valorisation des arrêts de bus
- Promotion des circulations douces et de l'inter modalité vélo-bus :
 - organisation des randos-vélos (réalisation des supports, achats de Tee-shirts, médiatisations, ...)
 - valorisation des actions de pédibus
 - promotion des systèmes d'embarquement de vélos dans les bus
- Promotion du covoiturage : notamment à travers le soutien à la réalisation de parcs dédiés
- Promotion des aménagements d'itinéraires privilégiés » :
 - inauguration de l'axe situé sur la Rue St Louis à St Paul
- Communication sur le PDU : révision, évaluation réglementaire
- Communication sur les nouveautés du réseau : les lignes structurantes, les véhicules hybrides et électriques, le système d'aide à l'exploitation et à l'information des usagers
- Communication sur le dispositif de transport à la demande
- Communication sur le projet de billettique dans les transports scolaires

En matière d'aménagement du territoire :

- Communication sur les schémas directeurs, plans et chartes : SCOT, PLH, SAGE, ...
- Communication sur le projet de territoire et sur EcoCité

En matière de développement économique et insertion :

- Promotion des espaces économiques (commercialisation, guide « pour des parcs d'activité de qualité »)
- Promotion d'un guichet unique d'accueil des entreprises en matière de demande et d'offre de locaux et de foncier disponibles sur le territoire
- Promotion du développement des filières stratégiques et innovantes
- Promotion et réalisation de supports pour les actions du PLIE (chantiers d'insertion, création d'activités, ...)

En matière de développement touristique :

- Promotion de l'aménagement du sentier littoral Ouest (forêt domaniale de St Paul, littoral sud de St Leu, gestion Pointe de Trois-Bassins).
- Promotion de la route Hubert Delisle
- Promotion de la signalisation touristique
- Communication sur la délocalisation de l'espace de pique nique de Grand Coin

En matière de développement culturel et sportif :

- Promotion de Cap à l'Ouest.
- Communication sur l'aménagement de sites d'escalade
- Promotion des cyber-bases et les cyber-bus
- Promotion des ateliers et spectacles culturels soutenus ou portés par le TCO
- Promotion du réseau d'enseignement artistique

En matière de construction :

- Communication sur les travaux du siège et sur les déménagements
- Communication sur les travaux de réhabilitation et d'extension de la plate forme de transit des déchets
- Communication sur la construction d'une déchèterie à la Chaloupe St Leu
- Communication sur la création d'un centre animalier
- Communication sur le complexe sportif de Dos d'Âne
- Communication sur les travaux d'aménagement du littoral sud de St Leu
- Communication sur les travaux de réhabilitation de la maison de Trois-Bassins
- Promotion des aménagements des arrêts de bus
- Communication sur le Zénith
- Communication sur l'école d'enseignement artistique
- ...

Faits marquants

Certaines actions de communication pourront être assujetties aux règles applicables en période électorale, dans la mesure où des élus communautaires seraient candidats aux élections de 2014.

ENVELOPPE GLOBALE : 400 000 €